

Chaire de recherche

SUR LES **VIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES**
en milieu d'enseignement supérieur

PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES SUBIES PAR LES COMMUNAUTÉS 2SLGBTQIA+

Guide de recommandations
à l'attention des établissements
d'enseignement postsecondaire

Mars 2023

Par :

Lyanna Després
Manon Bergeron
Mélanie St Hilaire

Claudelle Brazeau
Matthieu Carignan-Allard
Marie-France Goyer



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada

REMERCIEMENTS

Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien financier de Femmes et Égalité des genres Canada (contrat 1-W0001-180192/013/SL) et de la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur. L'équipe tient à remercier toutes les personnes ayant participé au projet Alliance 2SLGBTQIA+ : pour une culture de respect, d'égalité et de consentement en milieu collégial.

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE

Després, L., Bergeron, M., St Hilaire, M., Brazeau, C., Carignan-Allard, M., et Goyer, M.-F. (2023). *Prévenir les violences sexuelles subies par les communautés 2SLGBTQIA+ – Guide de recommandations à l'attention des établissements d'enseignement postsecondaire*. Montréal (QC), Canada : Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal.

Le guide de recommandations peut être consulté aux adresses suivantes :

<https://chairevssmes.uqam.ca/publications/rapports-de-recherche>

<https://chairedspg.uqam.ca/publication/prevenir-les-violences-sexuelles-subies-par-les-communautés-2slgbtqia-guide-de-recommandations-a-l'attention-des-etablissements-d'enseignement-postsecondaire>

Manon Bergeron, Ph. D., Sexologue

Professeure titulaire au département de sexologie
de l'Université du Québec à Montréal

Titulaire de la Chaire de recherche sur les violences
sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur

Courriel : bergeron.manon@uqam.ca

Site web : www.chaireVSSMES.uqam.ca

Révision linguistique : Diane Breton

Graphisme : RaftingMedia.com

La Chaire de recherche sur les violences sexistes
et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur est
financée par le ministère de l'Enseignement supérieur.

Québec 

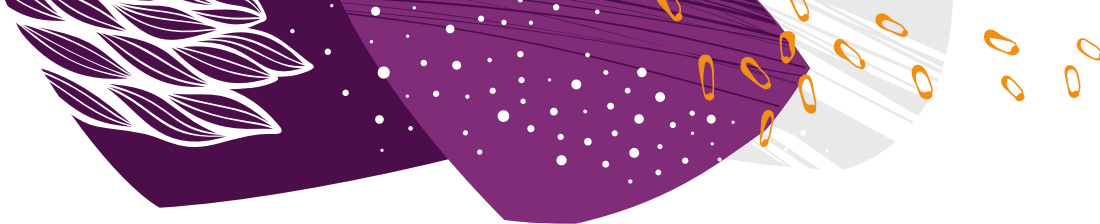


TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	iii
1 INTRODUCTION	1
1.1 Conceptualisation des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur	3
1.2 Les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur chez les personnes 2SLGBTQIA+	4
1.3 La nécessité d'une adéquation des mesures visant à prévenir les violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire aux réalités et besoins des personnes 2SLGBTQIA+	6
2 DÉMARCHE DE CONCEPTION DU GUIDE	7
3 PRINCIPES DIRECTEURS ET RECOMMANDATIONS	9
3.1 Principes directeurs	11
– <i>Principe 1</i> – Engagement politique	11
– <i>Principe 2</i> – Engagement des directions d'établissements d'enseignement postsecondaire	13
– <i>Principe 3</i> – Collaboration interne et externe	14
– <i>Principe 4</i> – Développement d'une culture d'évaluation des interventions et des services de prévention et d'intervention	15
3.2 Politiques institutionnelles visant à prévenir et combattre les violences sexuelles dans les établissements d'enseignement supérieur	16
3.3 Environnement inclusif	18
– <i>Garantie du respect des droits et de l'intégrité des personnes des minorités sexuelles et de genre</i>	<i>19</i>
– <i>Formation de tous les groupes représentés au sein des établissements d'enseignement postsecondaire</i>	<i>20</i>
– <i>Communications inclusives</i>	<i>20</i>
– <i>Facilitation du changement de prénom et de mention de sexe</i>	<i>21</i>
– <i>Aménagement de certains lieux non genrés</i>	<i>21</i>
– <i>Visibilité et célébration de la diversité sexuelle et la pluralité des genres</i>	<i>22</i>

3	PRINCIPES DIRECTEURS ET RECOMMANDATIONS – suite –	
3.4	Prévention, sensibilisation et développement des connaissances	23
	– <i>Prévention et sensibilisation aux violences sexuelles en se basant sur des approches théoriques</i>	23
	– <i>Conditions d'efficacité des stratégies de prévention et de sensibilisation</i>	24
	– <i>Développement des connaissances</i>	25
3.5	Traitement des signalements et des plaintes, accompagnement des personnes	26
	– <i>Formation du personnel intervenant en matière de violences sexuelles</i>	26
	– <i>Approches d'intervention privilégiées</i>	26
	– <i>Accessibilité des services psychosociaux adaptés et inclusifs aux personnes 2SLGBTQIA+</i>	28
3.6	Sécurité des personnes	29
4	RECOMMANDATIONS EN UN COUP D'ŒIL	31
5	CONCLUSION	33
	RÉFÉRENCES	34
	ANNEXE	42
	<i>Prévention des violences sexuelles en enseignement postsecondaire: des outils et des ressources pour aller plus loin</i>	

PRÉAMBULE

Ce guide a été élaboré dans le cadre du projet de recherche *Alliance 2SLGBTQIA+ : pour une culture de respect, d'égalité et de consentement en milieu collégial*, financé par le ministère Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC ; 2021-2023) et mené par la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (Université du Québec à Montréal). Cette recherche comporte deux volets complémentaires. D'abord, par le biais d'un questionnaire en ligne auquel ont répondu 3 203 personnes 2SLGBTQIA+, le volet quantitatif a permis de brosser un portrait chiffré des situations de violences sexuelles subies par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ en milieu collégial. Puis, grâce à la participation de 15 personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ victimes de violences sexuelles en milieu collégial à des entrevues individuelles, le volet qualitatif a documenté les trajectoires de signalement de violences sexuelles à l'établissement collégial. **Les résultats du projet Alliance 2SLGBTQIA+ mettent en lumière l'ampleur et les enjeux associés aux violences sexuelles en milieu collégial chez les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+.** À la lumière des résultats, **13 recommandations** visant la prévention des violences sexuelles, l'accompagnement des personnes victimes, le processus de signalement, la sécurité sur les campus, de même que des mesures pour un environnement inclusif des personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ sont formulées.

Ce guide des recommandations à l'attention des établissements d'enseignement postsecondaire constitue un outil complémentaire au rapport de recherche. Les 4 principes directeurs et les 13 recommandations du présent guide s'inscrivent en concordance et en complémentarité avec les recommandations énoncées dans le rapport de recherche. Certains des principes énoncés et des recommandations formulées dans ce guide concernent plus globalement l'environnement des établissements d'enseignement postsecondaire afin de favoriser une culture de respect, d'égalité et de consentement en enseignement postsecondaire; certains vont au-delà des objectifs de la recherche. Tout comme pour le rapport de recherche, l'équipe du projet Alliance 2SLGBTQIA+ diffuse ce guide dans l'espoir qu'il sera un outil de réflexion collective pour les établissements d'enseignement postsecondaire et pour les organismes œuvrant dans la prévention des violences sexuelles ou auprès des communautés 2SLGBTQIA+ au Québec et au Canada.

Un comité d'encadrement composé de chercheur·e·s, de partenaires communautaires et institutionnels, ainsi que de personnes étudiantes provenant des communautés 2SLGBTQIA+ a accompagné l'équipe de recherche à toutes les étapes du projet, du développement des outils de collecte de données à la diffusion des résultats. Les membres du comité d'encadrement ont contribué à la rédaction du rapport de recherche, aux réflexions et à la validation des contenus du présent guide de recommandations.



Le rapport de rechercheⁱ du projet Alliance 2SLGBTQIA+ ainsi que le guide de recommandations sont disponibles sur le site Web de la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en enseignement supérieur : <https://chairevssmes.uqam.ca/publications/rapports-de-recherche>

COMITÉ D'ENCADREMENT

Chercheuse principale
Manon Bergeron

Cochercheur·e·s
Martin Blais
Dominique Dubuc
Éric Kirouac
Alexa Martin-Storey
Geneviève Pagé
Geneviève Paquette

Partenaires
Conseil québécois LGBT
Diversité 02
Fédération des cégeps

Représentant·e·s étudiant·e·s
Elias Billat-Robin
Mari-Lou Dalpé
Simon Desjardins
Noé Paquet-Letellier
Mari Prud'homme
Simon Desjardins

Équipe de recherche
Mélanie St Hilaire
Lyanna Després
Marie-France Goyer
Matthieu Carignan-Allard

Auxiliaires de recherche
Claudelle Brazeau
Sei Laroche-Tanguay
Roxanne Martin
Camille Pratt-Dumas

Soutien aux analyses statistiques
Manon Robichaud
Mariia Samoilenko

ⁱ Bergeron, M., Goyer, M.-F., Després, L., Carignan-Allard, M., St Hilaire, M., Blais, M., Dubuc, D., Kirouac, E., Martin-Storey, A., Pagé, G., Paquette, G., Conseil québécois LGBT, Diversité 02, Fédération des cégeps, Billat-Robin, E., Dalpé, M.-L., Desjardins, S., Paquet-Letellier, N. et Prud'homme, M. (2023). *Portrait des violences sexuelles subies par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ en milieu collégial et expériences de signalement à l'établissement - Rapport de recherche du projet Alliance 2SLGBTQIA+*. Montréal (QC), Canada : Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal.

A vertical column of nine colorful, rounded rectangular shapes, each containing a white letter or symbol. From top to bottom: a brown shape with '2S', a red shape with 'L', an orange shape with 'G', a yellow shape with 'B', a green shape with 'T', a blue shape with 'Q', a purple shape with 'I', a light blue shape with 'A', and a pink shape with a white plus sign '+'. The background features faint, light-colored decorative swirls and dots.

2S

2S 2 SPIRIT, BISPIRITUELLE

Concept des Premières Nations qui indique à la fois une identité autochtone et une appartenance à la diversité sexuelle et à la pluralité des genres. Cependant, chaque communauté autochtone a sa propre définition de la bispiritualité [two-spirit en anglais], notamment en ce qui a trait à la dimension spirituelle du terme. La bispiritualité ne peut être réduite aux seules dimensions que sont l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre (Dubuc, 2017).

L LESBIENNE

Se dit d'une femme qui est émotionnellement, romantiquement ou sexuellement attirée par d'autres femmes. Des femmes et des personnes non binaires peuvent utiliser ce terme pour se décrire (Human Rights Campaign, 2023, traduction libre).

G GAI

[Se dit d'une personne] qui est attirée [émotionnellement, romantiquement ou] sexuellement par les personnes de son [genre]. Dans son acception contemporaine, le terme « gai » (ou « gay ») désigne habituellement les hommes, mais dans certains contextes, il peut désigner des personnes de genres variés (Gouvernement du Canada, 2019).

B BISEXUELLE

[Se dit d'une personne] qui éprouve une attirance sexuelle, émotionnelle ou romantique pour deux ou plusieurs genres (ou pour son propre genre et d'autres genres). La bisexualité s'inscrit dans une vision du genre allant au-delà de la binarité homme/femme et inclut ainsi les personnes non binaires (Interligne, 2021).

T TRANS

[Se dit d'une personne dont] l'identité de genre ne correspond pas au sexe ou genre assigné à la naissance. Ce terme inclut les personnes non binaires, selon leur propre auto-identification (Interligne, 2021).

2S

L

G

B

T

Q

I

A

+

Q

QUEER

Fait référence à toute idée, pratique, personne ou identité allant à l'encontre des normes cishétéronormatives. D'origine anglo-saxonne, le terme queer a été réapproprié par les communautés LGBTQ+ de manière à en faire un symbole d'autodétermination et de libération (Interligne, 2021).

I

INTERSEXE

[Se dit d'une personne] qui a des caractéristiques physiques (parties génitales internes ou externes, chromosomes, hormones, etc.) que les médecins ne peuvent pas associer à une seule des deux catégories de sexe reconnues. Ce terme est tout d'abord utilisé par les personnes qui militent pour leurs droits (fin des mutilations et chirurgies sans consentement, reconnaissance légale, etc.) (Conseil québécois LGBT, 2020). Les personnes intersexes peuvent être des hommes, des femmes ou des personnes non binaires (Interligne, 2021).

A

ASEXUEL·LE

L'asexualité fait référence à une absence totale ou partielle d'attraction sexuelle ou à un manque d'intérêt pour les activités sexuelles avec d'autres personnes. L'asexualité existe sur un spectre. Certaines personnes asexuelles peuvent avoir vécu aucune, peu ou une attraction sexuelle conditionnelle (Human Rights Campaign, 2023, traduction libre), par exemple après avoir créé un lien affectif fort avec une personne (Dubuc, 2017).

+

ET TOUTE PERSONNE DES MINORITÉS SEXUELLES ET DE GENRE

Se dit d'une personne dont l'orientation sexuelle (p. ex. pansexuel·le), l'identité de genre (p. ex. femme, homme, non-binaire) ou la modalité de genre (trans ou cisgenre) sont minorisées. Le statut minorisé ne réfère pas à la taille de la population, mais au processus de marginalisation sociale subi par ces groupes en raison de leur non-conformité aux normes culturelles dominantes sur le genre et la sexualité (Chamberland et Saewyc, 2012).

Chamberland, L. et Saewyc, E. (2012). Stigma, vulnerability, and resilience: The psychosocial health of sexual minority and gender diverse people in Canada. *Canadian journal of community mental health*, 30(2), 1-5.

Conseil québécois LGBT. (2020). *Mieux nommer et mieux comprendre : changer de regard sur les réalités de la diversité de genre et les enjeux trans*.

Dubuc, D. (2017). *LGBTQ!2SNBA+ : les mots de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle*.

Gouvernement du Canada. (2019). *Lexique sur la diversité sexuelle et de genre*.

Human Rights Campaign. (2020). *Sexual assault and the LGBTQ community*.

Interligne. (2021). *Comprendre les violences sexuelles vécues par les communautés LGBTQ+ pour mieux intervenir*.





1

INTRODUCTION

1 INTRODUCTION

Tant au Canada qu'au Québec, les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (VSMES) touchent un grand nombre de personnes étudiantes. Plusieurs études québécoises et canadiennes récentes ont documenté la prévalence élevée des violences sexuelles ainsi que leurs conséquences, en plus de relever leur faible taux de signalement^{5,6,7,13,22,44}.

L'ampleur de la problématique incite les gouvernements fédéraux et provinciaux à se mobiliser pour prendre des mesures visant à contrer les violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Au Canada, le ministère Femmes et Égalité des genres a mandaté la firme de consultation *Possibility Seeds* pour le développement d'un cadre national visant à prévenir et contrer la violence fondée sur le genre dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Intitulé *Le Courage d'agir*, ce cadre national est le résultat de nombreuses consultations et contient des exemples de pratiques prometteuses et des recommandations d'actions⁶⁵. En décembre 2017, le gouvernement du Québec a adopté la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur* (ci-après nommée *Loi P-22.1*)³³. Cette loi exige des établissements d'enseignement postsecondaire qu'ils se dotent d'une politique, distincte de toute autre politique, visant à prévenir et combattre les violences sexuelles et à mettre en place des mesures concrètes pour leur prévention.

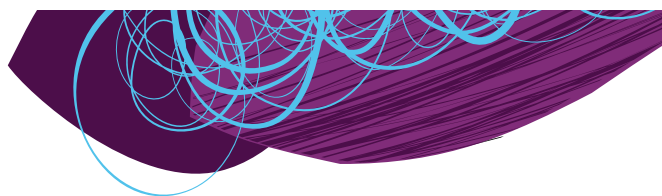
Les politiques institutionnelles doivent intégrer les quatre axes d'intervention suivants :

1. Prévention, sensibilisation et développement des connaissances ;
2. Traitement des plaintes et des signalements ;
3. Accompagnement des personnes ;
4. Sécurité des personnes.

De plus, ces politiques doivent tenir compte des personnes plus à risque de subir des violences sexuelles comme les personnes des minorités sexuelles et de genre.

Mené exclusivement auprès des personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ en milieu collégial, le projet *Alliance 2SLGBTQIA+ : pour une culture de respect, d'égalité et de consentement en milieu collégial* permet une meilleure compréhension des expériences de violences sexuelles en milieu collégial touchant spécifiquement les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+, ainsi que les obstacles rencontrés lors des trajectoires de signalement à l'établissement et d'accès aux services d'aide. Les résultats de ce projet ont servi d'assises aux recommandations visant à la prévention des violences sexuelles, l'accompagnement des personnes victimes, le processus de signalement, la sécurité sur les campus de même que des mesures pour un environnement inclusif des personnes étudiantes 2SLGBTQIA+.

Ce guide des recommandations regroupe de nombreuses mesures et actions pour une prévention des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur plus adaptée aux réalités et besoins des personnes des minorités sexuelles et de genre.



Les recommandations s'adressent à l'ensemble des personnes engagées dans la prévention et l'intervention concernant les violences sexuelles en milieu d'enseignement postsecondaire. Ce guide est le résultat d'une démarche minutieuse de consultation d'écrits scientifiques et de littérature grise dans le domaine de la prévention des violences sexuelles subies par les communautés 2SLGBTQIA+ combinée aux résultats de recherche du projet Alliance 2SLGBTQIA+. Tout comme pour le rapport de recherche, ce guide se veut un outil de réflexion collective pour les établissements d'enseignement postsecondaire et pour les organismes œuvrant dans la prévention des violences sexuelles ou auprès des communautés 2SLGBTQIA+, au Québec et au Canada, concernant les mesures et actions à implanter pour une culture de respect, d'égalité et de consentement en enseignement postsecondaire.

Avant d'exposer la démarche de conception du guide et de présenter les recommandations, il convient de situer la conceptualisation des violences sexuelles ainsi que l'utilisation du terme « violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur ou violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire », de même que l'ampleur ainsi que les enjeux des violences sexuelles subies par les personnes 2SLGBTQIA+.

Ce guide est le résultat d'une démarche minutieuse de consultation d'écrits scientifiques et de littérature grise dans le domaine de la prévention des violences sexuelles subies par les communautés 2SLGBTQIA+ combinée aux résultats de recherche du projet Alliance 2SLGBTQIA+.

1.1 CONCEPTUALISATION DES VIOLENCES SEXUELLES EN MILIEU D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les violences sexuelles s'inscrivent dans un continuum de « comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques »¹⁴. L'équipe du projet Alliance 2SLGBTQIA+ s'appuie sur une définition inclusive de la violence sexuelle qui comprend différents types de manifestations de violences sexuelles, tels que : le (cyber)harcèlement sexuel ; les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ; la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ; les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ; l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ; les promesses de récompense en échange de faveurs sexuelles et diverses formes de comportements sexuels non désirés ou non consensuels. Cette définition inclusive de la violence sexuelle concorde avec celle préconisée par le gouvernement du Canada dans le cadre national pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe dans les établissements d'enseignement postsecondaire⁶⁵, et celle adoptée par le gouvernement du Québec dans la Loi P-22.1³³, celle utilisée par l'Organisation mondiale de la santé⁶⁹ et celle largement diffusée par les *Centers for Disease Control and Prevention* aux États-Unis quant aux recommandations portant sur la surveillance de la violence sexuelle³.

L'expression « violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (VSMES) ou violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire » renvoie aux gestes impliquant des personnes (victimes et autrices de violences sexuelles) affiliées au même établissement collégial ou universitaire, indépendamment que les gestes se soient produits à l'intérieur ou à l'extérieur du campus, et indépendamment que le lieu soit physique ou virtuel⁷. Les événements de violences sexuelles peuvent survenir dans différents contextes comme les activités d'études ou de travail, les activités sportives ou socioculturelles, les activités sociales et festives ou dans un contexte de stage⁷. L'individu ayant commis les gestes de violences sexuelles et la personne qui les subit peuvent avoir un statut similaire (par exemple étudiant·e / étudiant·e) ou différent (par exemple professeur·e / étudiant·e)⁷.

Les établissements d'enseignement supérieur sont traversés par différentes relations pédagogiques, de pouvoir ou d'autorité. À titre d'exemple, il peut s'agir de relations hiérarchiques, lorsqu'une personne a une certaine autorité sur l'autre en raison du lien pédagogique (par exemple professeur-e / étudiant-e)⁷; il peut s'agir également des rapports sociaux de genre, par lesquels les femmes et les personnes trans et non binaires sont désavantagées par rapport aux hommes cisgenres^{ii,46}. Ces rapports de pouvoir s'imbriquent avec d'autres caractéristiques identitaires, comme l'orientation sexuelle^{17,64,96} ou l'ethnicité⁵⁴, rendant ainsi certains groupes de personnes, dont les étudiant-e-s 2SLGBTQIA+, plus à risque de subir des VSMES.

1.2 LES VIOLENCES SEXUELLES EN MILIEU D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CHEZ LES PERSONNES 2SLGBTQIA+

Au Canada comme ailleurs, **les recherches récentes indiquent de manière consensuelle que les personnes des minorités sexuelles et de genre sont surreprésentées dans la prévalence des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur**^{13,23,37,70,73}. Une récente enquête pancanadienne révèle que 7 personnes sur 10 (71 %) des personnes étudiantes ont été témoins ou ont été victimes de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études post-secondaires en 2019¹³. Au Québec, l'*Enquête sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire*⁷ et le *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité*⁵ ont permis d'établir un portrait des violences sexuelles se déroulant respectivement en milieu universitaire et collégial. Durant leur parcours collégial ou universitaire, environ 1 personne étudiante sur 3 (respectivement 41 % et 32 %) rapporte avoir subi au moins un geste de violences sexuelles commis par une personne affiliée au même établissement^{5,7}. Cependant, la proportion s'élève à près de 1 personne sur 2 (respectivement 52 % et 44 %) chez les personnes des minorités sexuelles et de genre^{5,7}. Des études suggèrent également que, parmi les communautés 2SLGBTQIA+, certains groupes sont davantage à risque de subir des violences sexuelles, notamment les personnes trans ou non binaires^{13,16,76} et les personnes bisexuelles^{12,13,16,25,65}. Dans l'enquête Alliance 2SLGBTQIA+, les résultats révèlent que 1 personne sur 2 (49 %) a subi au moins une situation de violences sexuelles commise par une personne affiliée au même établissement au cours de la dernière année; lorsqu'on considère les situations de violences sexuelles subies depuis leur arrivée à l'établissement, ce pourcentage grimpe à 54 %⁶.

Par ailleurs, les personnes des minorités sexuelles et de genre victimes rapportent aussi davantage de conséquences négatives que les personnes étudiantes cisgenres hétérosexuelles à la suite d'expériences de VSMES^{13,63,93}. Dans l'échantillon du projet Alliance 2SLGBTQIA+, 3 personnes victimes de VSMES sur 4 (76 %) ont rapporté au moins une conséquence négative affectant leurs études, leur vie personnelle et sociale, leur santé physique, leur santé mentale (dont des symptômes associés au trouble de stress post-traumatique), leur sentiment de sécurité sur le campus ou l'intégration de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre⁶.

Trois cadres théoriques distincts permettent de comprendre les raisons pour lesquelles l'orientation sexuelle non-hétérosexuelle ou l'identité de genre non-cisgenre rendent les personnes 2SLGBTQIA+ plus vulnérables à diverses formes de violences sexuelles⁷⁶. Tout d'abord, les théories explicatives féministes des agressions sexuelles^{11,29} suggèrent que ce type de violences est perpétré pour renforcer les hiérarchies fondées sur le genre et la sexualité, ainsi que pour punir ou intimider les personnes qui dérogent des normes sexuelles ou de genre existantes⁷⁹.

ii Une personne cisgenre est une personne dont l'identité de genre correspond à la désignation de genre attribuée à la naissance (masculin ou féminin)³².

La deuxième théorie qui contribue à expliquer la vulnérabilité des personnes 2SLGBTQIA+ aux différentes formes de violences sexuelles est celle du stress minoritaire⁸², qui explique que la stigmatisation entourant les identités des minorités sexuelles et de genre les mène à avoir un statut inférieur aux personnes hétérosexuelles et cisgenres dans la société. Finalement, la théorie de l'objectification⁴² suggère que le fait de considérer une personne comme un objet contribue non seulement à la déshumaniser, mais sert de prétexte pour justifier les violences perpétrées à son égard. Les personnes 2SLGBTQIA+ sont particulièrement sujettes à l'objectification, plus particulièrement les femmes et hommes cisgenres de minorités sexuelles³⁶ et les personnes trans, en particulier les femmes trans de couleur. Ces dernières rapportent être fréquemment fétichisées par autrui et de faire l'objet de regards sexuels non sollicités^{39,68}.

De surcroît, les personnes 2SLGBTQIA+ sont surreprésentées dans plusieurs autres formes de violences et de discriminations: la discrimination fondée sur le genre et l'orientation sexuelle^{14,19,57,77}, les violences sexuelles dans les enquêtes menées auprès de la population générale^{30,57,61,103,107} et les agressions sexuelles à l'enfance^{57,77}. D'ailleurs, les récits recueillis dans le cadre de l'ESSIMU suggèrent qu'il y aurait un chevauchement entre les violences sexuelles et les expériences d'homophobie et la transphobie (par exemple commentaires, moqueries et questions sur leur identité); ces dernières sont reconnues comme du harcèlement sexuel ou des violences sexuelles par les personnes des minorités sexuelles et de genre⁷⁶. Les résultats de l'enquête Alliance 2SLGBTQIA+ indiquent que le chevauchement de multiples caractéristiques identitaires non privilégiées (par exemple être une personne 2SLGBTQIA+ racisée ou en situation de handicap) met ces personnes plus à risque de rapporter une situation de VSMES que celles qui ne présentent pas plus d'une caractéristique identitaire non privilégiée⁶. Ces multiples victimisations sont susceptibles d'engendrer des conséquences négatives qui s'accumulent au fil du temps et qui peuvent faire obstacle à un signalement d'une situation de VSMES à l'établissement postsecondaire.

Un autre enjeu crucial est le signalement des gestes des VSMES à l'établissement postsecondaire. Dans l'échantillon du projet Alliance, plus de 9 personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ sur 10 (92 %) ayant subi une situation de VSMES ne l'ont pas signalé à une personne ou une ressource liée à leur institution⁶. Les signalements aux établissements d'enseignement postsecondaire ne reflètent donc qu'une infime proportion des nombreuses expériences de violences sexuelles subies par les étudiant-e-s 2SLGBTQIA+. Les personnes victimes 2SLGBTQIA+ peuvent rencontrer des obstacles particuliers lors d'un signalement de situations de violences sexuelles et à l'accès aux services d'aide dans leur milieu d'enseignement, par exemple le fait de devoir dévoiler non seulement l'événement de violence, mais aussi une orientation sexuelle ou une identité de genre non normative^{12,18,108}. Les personnes participantes du projet Alliance 2SLGBTQIA+ étaient d'ailleurs questionnées sur les obstacles particuliers liés au signalement des violences sexuelles subies en milieu collégial. Près de 1 personne sur 3 a rapporté ne pas avoir signalé les violences sexuelles subies, notamment par peur qu'on doute de son témoignage ou puisqu'elle ne correspondait pas à l'image que l'on se fait d'une personne victime (ou son agresseur ne correspondait pas à l'image que l'on se fait d'un agresseur)⁶. Plus de 1 personne sur 4 a aussi rapporté ne pas avoir signalé les gestes parce qu'elle craignait notamment de renforcer les préjugés négatifs envers sa communauté ou de faire l'objet de discrimination de la part des instances ou ressources de l'établissement⁶.

Les résultats de l'enquête Alliance 2SLGBTQIA+ indiquent que le chevauchement de multiples caractéristiques identitaires non privilégiées met ces personnes plus à risque de rapporter une situation de VSMES que celles qui ne présentent pas plus d'une caractéristique identitaire non privilégiée⁶.

1.3 LA NÉCESSITÉ D'UNE ADÉQUATION DES MESURES VISANT À PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE AUX RÉALITÉS ET BESOINS DES PERSONNES 2SLGBTQIA+

Comme mentionné précédemment, les instances gouvernementales fédérales et provinciales sont appelées à se mobiliser pour la prévention des violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Au Canada, l'adoption du cadre national – intitulé *Courage d'agir* – pour la prévention des violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire de *Possibility Seeds* se veut un appel à l'action des établissements d'enseignement postsecondaire. Puis, au Québec, en vertu de la Loi P-22.1, tous les établissements d'enseignement postsecondaire devaient se doter d'une politique institutionnelle sur la prévention des violences sexuelles dans leur établissement respectif, distincte des autres politiques³³. Les politiques institutionnelles doivent tenir en compte des personnes plus à risque de subir des violences sexuelles, notamment les personnes des minorités sexuelles et de genre.

Or, les mesures institutionnelles visant à prévenir et combattre les VSMES ne sont pas toujours adaptées aux réalités et besoins des personnes 2SLGBTQIA+^{18,60,65}. Les politiques institutionnelles peuvent véhiculer une conceptualisation hétérocisnormative des violences sexuelles selon laquelle les violences se situent dans un contexte hétérosexuel où la personne victime est une femme cisgenre et l'agresseur, un homme cisgenre^{21,43,115}. Cette conceptualisation a pour effet d'invisibiliser les autres contextes (par exemple homme victime, femme agresseuse, violence entre personnes du même genre), ce qui rend la violence plus difficile à reconnaître tant pour les personnes qui la subissent que pour les professionnel·le·s consulté·e·s par les personnes victimes pour obtenir du soutien^{4,18,110}. La difficulté à se reconnaître dans la définition réduit donc la probabilité que les personnes qui subissent des violences s'engagent dans un processus de signalement ou de recherche de

soutien. Les mesures de prévention et de sensibilisation ainsi que les services d'intervention et d'accompagnement peuvent véhiculer et reproduire ces normes en mobilisant un langage, des définitions, des exemples, des mises en situation ou des représentations visuelles n'illustrant pas la diversité sexuelle et la pluralité des genres^{51,60,91,102,116}.

L'hétérocisnormativité représente un système hiérarchique dans lequel les personnes hétérosexuelles et cisgenres possèdent des privilèges et sont vues comme normales¹¹⁷. Ce système, ancré dans la binarité des genres et des orientations sexuelles, est omniprésent dans la majorité des institutions, incluant les établissements d'enseignement postsecondaire¹¹², et peut être perpétué à travers la recherche, les politiques institutionnelles, les initiatives de prévention, etc.^{18,52,116}. Il entraîne des préjugés et de la discrimination envers toute personne perçue comme étant à l'extérieur de ces normes³².

Par conséquent, la lutte aux violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire doit se faire en :

- adaptant les mesures et actions institutionnelles aux réalités et besoins des personnes 2SLGBTQIA+¹⁸;
- développant des stratégies qui visent à lutter contre l'hétérocissexisme et les stéréotypes de genre pour ainsi augmenter le sentiment de sécurité de la communauté étudiante et leur confiance envers l'établissement, notamment envers les services de soutien lors d'un signalement de situations des violences sexuelle ou d'une demande d'aide^{18,23};
- mettant en place des stratégies d'inclusion pour créer un environnement accueillant, respectueux des diversités et sécuritaire¹⁸.



2

DÉMARCHE DE CONCEPTION DU GUIDE

2 DÉMARCHE DE CONCEPTION DU GUIDE

La conception de ce guide s'est réalisée en cinq étapes.

- **En première étape**, l'équipe de recherche a procédé à une recension des écrits scientifiques qui comportaient des recommandations sur les mesures de prévention et d'intervention reliées aux violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire, l'adaptation de ces mesures aux réalités et besoins des personnes 2SLGBTQIA+, l'inclusion des personnes 2SLGBTQIA+ dans les établissements d'enseignement postsecondaire et l'intersectionnalité dans les mesures de prévention et d'intervention reliées aux violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire.
- **La deuxième étape** a consisté en une recherche documentaire visant à répertorier les documents n'apparaissant pas dans les circuits d'édition et de distribution traditionnels (par exemple des guides de recommandations concernant les personnes 2SLGBTQIA+, des sites Web d'organismes communautaires œuvrant auprès des personnes 2SLGBTQIA+, des rapports gouvernementaux).
- **En troisième étape**, les recommandations repérées aux étapes précédentes ont été regroupées en s'inspirant des axes d'intervention de la Loi P-22.1.
- **La quatrième étape** a permis d'obtenir la validation de ces regroupements de recommandations par les membres du comité d'encadrement.
- **En cinquième et dernière étape**, les recommandations recensées dans les écrits ont été appuyées par les résultats du projet Alliance 2SLGBTQIA+, alors que de nouvelles ont également été formulées pour créer une culture de respect, d'égalité et de consentement dans les établissements d'enseignement postsecondaire.



3

PRINCIPES DIRECTEURS ET RECOMMANDATIONS

3 PRINCIPES DIRECTEURS ET RECOMMANDATIONS

Ce guide vise à accompagner les personnes concernées par l'adaptation des mesures et actions de prévention et d'intervention dans la lutte aux violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire qui tiennent compte des réalités et besoins des personnes 2SLGBTQIA+.

Il est conseillé d'aborder ce guide avec bienveillance et humilité. Bien que la mise en place simultanée des principes directeurs et de l'ensemble des recommandations soit complexe, l'implantation d'un seul principe ou d'une seule recommandation n'est pas suffisante : il importe alors de réfléchir à leur mise en place selon plusieurs niveaux d'application (individuel, inter-personnel, institutionnel et politique), en plus d'assurer une cohérence et une synergie dans les changements apportés pour créer une culture de respect, d'égalité et de consentement dans les établissements d'enseignement postsecondaire.



Ce guide s'articule autour des cinq sous-sections suivantes :

- les principes directeurs qui sous-tendent les recommandations pour prévenir et combattre les violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire chez les personnes 2SLGBTQIA+;
- les recommandations concernant les politiques institutionnelles visant à prévenir et combattre les violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire;
- les recommandations relatives à la mise en place d'un environnement inclusif des personnes 2SLGBTQIA+ dans les institutions d'enseignement postsecondaire;
- les recommandations visant la prévention, la sensibilisation et le développement des connaissances, le traitement des signalements et des plaintes, et l'accompagnement des personnes;
- les recommandations relatives à la sécurité des personnes sur les campus.

ii Une personne cisgenre est une personne dont l'identité de genre correspond à la désignation de genre attribuée à la naissance (masculin ou féminin)³².

3.1 PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs agissent comme fondement à l'application des mesures et actions de prévention et d'intervention dans la lutte aux violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire chez les personnes 2SLGBTQIA+. Ces principes directeurs traversent l'ensemble des axes d'intervention de la Loi P-22.1 : 1) Prévention, sensibilisation et développement des connaissances ; 2) Traitement des plaintes et des signalements ; 3) Accompagnement des personnes ; et 4) Sécurité des personnes. L'équipe du projet Alliance 2SLGBTQIA+ expose quatre principes directeurs comme assise pour créer une culture de respect, d'égalité et de consentement dans les établissements d'enseignement postsecondaire.

PRINCIPE 1 – ENGAGEMENT POLITIQUE

L'engagement politique comme premier principe directeur réfère à la mobilisation des instances gouvernementales, tant sur le plan fédéral que sur le plan provincial, dans la lutte aux violences sexuelles, notamment celles subies dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Plusieurs stratégies gouvernementales proposent des mesures et des actions pour lutter contre les violences sexuelles. Il est impératif de situer dans un premier temps que la lutte aux violences sexuelles doit être combinée à d'autres luttes d'ordre social, dont celle contre **le sexisme, l'hétérosexisme et le cissexisme**. La Charte des droits et libertés du Canada (effective depuis 1982) et la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (effective depuis 1975) nomment explicitement l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre parmi les motifs interdits de discrimination^{34,88}. Au niveau fédéral, le ministère Femmes et Égalité des genres Canada s'engage à faire avancer l'égalité en ce qui concerne le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre par l'inclusion des personnes de tous les genres et le Secrétariat 2ELGBTQI+ travaille à l'amélioration de l'égalité pour les membres de la communauté 2ELGBTQI+ en faisant la promotion des droits de la personne et en élaborant des lois, politiques et programmes inclusifs^{48,49,50}. Au niveau provincial, le gouvernement du Québec encourage l'adoption de politiques et de lois visant à soutenir les droits des personnes 2SLGBTQIA+ afin de poursuivre les engagements déjà pris dans le *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022*, le *Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2020-2025* et le *Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025*¹⁵.

Le sexisme « englobe les actions et les croyances économiques, politiques, sociales et institutionnelles qui perpétuent une répartition inégale des privilèges, des ressources et du pouvoir entre les hommes et les femmes » (105 p. 228 [traduction libre]), au désavantage des femmes. D'autres définitions y incluent également l'oppression vécue par les personnes de minorités de genre (par exemple Politique n° 16 de l'UQAM adoptée en 2019).

L'hétérosexisme est un système d'oppression qui repose sur la présomption que chaque personne est hétérosexuelle et sur la croyance que l'hétérosexualité est supérieure³¹. Il est renforcé par des institutions, des lois, des politiques sociales et des pratiques quotidiennes qui maintiennent l'idée que l'hétérosexualité est la norme¹⁰⁵. L'hétérosexisme contribuerait notamment à ce que les minorités sexuelles soient plus vulnérables aux VACS^{92,102} et à ce qu'elles obtiennent des services inadéquats^{18,60}.

Le cissexisme est « un système de pensée institutionnalisé faisant de la cissexualité la norme unique à suivre en matière d'identité de genre. Entre autres, le cissexisme est ancré dans la croyance que la cissexualité est une identité de genre supérieure et perpétue la notion selon laquelle le sexe assigné à la naissance détermine l'identité de genre d'une personne. (...) Le terme fait référence particulièrement à l'aliénation et à la discrimination envers les personnes trans. » (19-1 p. 5).

Par ailleurs, le système d'éducation peut jouer un rôle majeur dans la lutte aux violences sexuelles, notamment celles subies dans les établissements d'enseignement postsecondaire, et dans la compréhension de la diversité sexuelle et la pluralité de genres. Au Canada, le Conseil canadien d'information et d'éducation sexuelles (CIÉSCAN/SIECCAN), financé le ministère Femmes et Égalité des genres Canada, recommande l'intégration de contenus de prévention

Tous les établissements d'enseignement supérieur au Québec sont engagés activement dans la lutte aux violences sexuelles par l'application des mesures selon quatre axes d'intervention :

1. Prévention, sensibilisation et développement des connaissances ;
2. Traitement des plaintes et des signalements ;
3. Accompagnement des personnes ;
4. Sécurité des personnes³³.

des violences fondées sur le genre dans les programmes d'éducation à la sexualité en milieu scolaire et des contenus sur la diversité sexuelle et de genre pour lutter efficacement contre les normes et les attitudes de genre nuisibles et réduire la fréquence des violences fondées sur le sexe²⁰. Il recommande également que l'éducation à la santé sexuelle débute tôt chez les jeunes²⁰. En concordance avec les *Canadian Guidelines for Sexual Health Education*¹⁰⁶, le système d'éducation devrait aborder, sans s'y limiter, les identités et les expériences vécues des personnes 2SLGBTQIA+ ainsi que toutes les identités émergentes en plus de favoriser l'égalité des genres et la prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre.

Au Québec, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur affiche cette même recommandation d'aborder la prévention des violences sexuelles et la diversité sexuelle et de genre dès le niveau primaire avec les jeunes en intégrant des contenus spécifiques aux violences sexuelles, à l'identité de genre, l'expression de genre et à l'orientation sexuelle⁸³. Depuis 2018, le programme scolaire primaire et secondaire inclut obligatoirement des contenus en éducation à la sexualité, dont les violences sexuelles¹⁰⁴. Le gouvernement québécois a aussi annoncé que le programme d'études Culture et citoyenneté prendra également en considération les contenus obligatoires concernant les violences sexuelles¹⁰⁴. Un financement récurrent a été accordé pour assurer le déploiement du *programme Empreinte – Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel*ⁱⁱⁱ par les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) – programme conçu et évalué par une équipe de chercheuses en collaboration avec des intervenantes des CALACS¹⁰⁴. Rappelons qu'en raison de la Loi P-22.1, tous les établissements d'enseignement supérieur au Québec sont engagés ac-

Il est primordial de poursuivre, voire de bonifier, le financement destiné à la recherche visant à mieux documenter et comprendre les réalités des communautés 2SLGBTQIA+⁸⁷.

tivement dans la lutte aux violences sexuelles par l'application des mesures selon quatre axes d'intervention : 1) Prévention, sensibilisation et développement des connaissances ; 2) Traitement des plaintes et des signalements ; 3) Accompagnement des personnes ; et 4) Sécurité des personnes³³.

Enfin, soulignons qu'il est primordial de poursuivre, voire de bonifier, le financement destiné à la recherche visant à mieux documenter et comprendre les réalités des communautés 2SLGBTQIA+⁸⁷, ainsi que le financement pour la prévention et l'intervention en matière de violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire⁸⁵.

ⁱⁱⁱ Bergeron, M., Hébert, M., Fradette-Drouin, L., CALACS Agression Estrie, CALACS Entraïd'Action, CALACS Laurentides, L'Élan-CALACS, La Pointe du jour *CALACS Sept-Îles et Regroupement québécois des CALACS (2017). *Programme Empreinte: Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel – Guide d'animation auprès des jeunes de niveau secondaire / Facilitator's guide for high school students*. Montréal (Qc), Canada : Université du Québec à Montréal.

Bergeron, M., Fradette-Drouin, L., Hébert, M., CALACS Agression Estrie, CALACS Châteauguay, CALACS Entraïd'Action, L'Élan-CALACS, La Pointe du jour *CALACS Sept-Îles et Regroupement québécois des CALACS (2017). *Programme Empreinte: Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel – Guide de la formation destinée au personnel scolaire*. Montréal (Qc), Canada : Université du Québec à Montréal.



PRINCIPE 2 – ENGAGEMENT DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

Pour que des changements soient observables et durables, il importe que l'ensemble de la communauté d'un établissement agisse de manière concertée pour la prévention des violences sexuelles et l'inclusion des personnes des minorités sexuelles et de genre. Il est d'abord souhaité que les directions d'établissements d'enseignement postsecondaire s'engagent dans une **triple réflexion** concernant : 1) l'inclusion des personnes 2SLGBTQIA+ dans leur établissement, 2) la prévention et l'intervention des violences sexuelles dans leur établissement et 3) l'adaptation des mesures de prévention et d'intervention aux personnes des minorités sexuelles et de genre déployées au sein de leur établissement. Puis, il doit y avoir un réel engagement à initier, encourager et favoriser le maintien des initiatives permettant ces changements. Les directions d'établissement d'enseignement postsecondaire peuvent s'engager dans le changement de plusieurs façons. En voici quelques exemples :

- ▀ adopter une politique institutionnelle visant l'inclusion des personnes des minorités sexuelles et de genre ;
- ▀ octroyer du financement aux initiatives et ressources pertinentes qui visent l'inclusion des personnes 2SLGBTQIA+ dans l'établissement ou l'adaptation des mesures de prévention et d'intervention des violences sexuelles à leurs besoins ;
- ▀ soutenir et favoriser l'embauche de personnes 2SLGBTQIA+ dans l'établissement ;
- ▀ prioriser les initiatives partenariales impliquant des personnes des minorités sexuelles et de genre ou groupes 2SLGBTQIA+ ;
- ▀ rendre visible son engagement dans la lutte aux violences sexuelles en enseignement postsecondaire et pour l'inclusivité des personnes des minorités sexuelles et de genre.



PRINCIPE 3 – COLLABORATION INTERNE ET EXTERNE

Travailler en concertation et en collaboration favorise la mise en place d'initiatives visant à prévenir et combattre les violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire^{7,65,92}. Plusieurs auteur·e·s soulignent l'importance et l'efficacité de la collaboration interne, c'est-à-dire entre toutes les instances, services, groupes et personnes au sein même de l'établissement d'enseignement^{1,65,78,99}. La combinaison des efforts dans la lutte pour la prévention des violences sexuelles en enseignement postsecondaire ne peut qu'être bénéfique pour la création d'une culture de respect, d'égalité et de consentement dans les établissements. Le cadre national pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe dans les établissements d'enseignement postsecondaire, *Courage d'agir*, mentionne que la collaboration avec la population étudiante, les personnes ou groupes militants et les associations identitaires (par exemple regroupement LGBTQ+, associations pour personnes autochtones) est cruciale dans la lutte aux violences sexuelles fondées sur le sexe, et ce pour répondre à leurs besoins⁶⁵. Au Québec, la Loi P-22.1 (créée en 2017) exige que le comité permanent chargé d'élaborer, de réviser et d'assurer le suivi de la politique institutionnelle visant à prévenir et combattre les violences sexuelles soit composé de personnes représentant les différents groupes de l'établissement : la communauté étudiante, le personnel dirigeant, les membres du personnel ainsi que leurs associations ou syndicats respectifs^{33,86}.

La collaboration externe, c'est-à-dire la collaboration entre les établissements d'enseignement postsecondaire et les différents organismes à l'extérieur de ces établissements, est aussi essentielle. La collaboration avec des organismes œuvrant dans le domaine de l'enseignement supérieur (par exemple *Courage d'agir* de *Possibility Seeds*, ministère de l'Enseignement supérieur, Fédération des Cégeps) est reconnue pour son efficacité, permettant notamment le partage de ressources et l'échange de bonnes pratiques en intervention^{1,65,99}. La collaboration avec des organismes œuvrant auprès des communautés 2SLGBTQIA+ favorise le partage d'expertise et de ressources spécifiques destinées à la population concernée^{28,45,87} permettant ainsi d'offrir des interventions et des services complets aux personnes touchées par les violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire⁶⁵. La collaboration avec des organismes externes spécialisés dans le domaine des violences sexuelles est également recommandée par plusieurs^{20,28,45,65,86,87,92}.

Enfin, il est primordial **d'impliquer des personnes et des groupes 2SLGBTQIA+** à chaque étape du développement et de la mise en place de mesures et actions destinées à prévenir et combattre les violences sexuelles en enseignement postsecondaire^{18,65,81,93}. Cette implication favorise la mise en place de pratiques plus susceptibles de mieux répondre aux besoins des communautés concernées.

PRINCIPE 4 – DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE D'ÉVALUATION DES INTERVENTIONS ET DES SERVICES DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION

Dans le souci de s'inscrire dans une démarche de planification et de maintien des meilleures pratiques de prévention et d'intervention des violences sexuelles en milieu d'enseignement postsecondaire, il est fortement recommandé de développer une culture évaluative au sein de son établissement¹⁰⁹. En effet, **procéder à des évaluations ponctuelles et récurrentes des mesures, programmes, interventions et services destinés à prévenir et combattre les violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire permet l'amélioration continue des pratiques^{38,65,109} dans la visée d'offrir une culture de respect, d'égalité et de consentement à l'ensemble de leur communauté.**

L'évaluation peut répondre à plusieurs objectifs, notamment :

- vérifier si les mesures, programmes, interventions et services sont adaptés aux besoins des personnes 2SLGBTQIA+, incluant les personnes les plus marginalisées (par exemple personnes 2SLGBTQIA+ racisées ou en situation de handicap);
- déterminer le niveau d'atteinte des objectifs de prévention des violences sexuelles auprès des personnes 2SLGBTQIA+ après une ou des interventions;
- relever la qualité des interventions et services octroyés aux personnes touchées par les violences sexuelles (victimes ou témoins) dans les établissements d'enseignement postsecondaire;
- identifier les principaux facteurs facilitant ou non l'implantation des interventions et services adaptés aux besoins des communautés 2SLGBTQIA+.

Pour soutenir les démarches évaluatives dans les milieux d'enseignement supérieur, il est possible de consulter certains outils comme le *Guide pratique pour une évaluation utile et mobilisatrice des interventions visant à prévenir et combattre les VACS en milieu d'enseignement supérieur*¹⁰⁹ : https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Guide-Evaluation-Interventions-VACS_2022.pdf

En outre, il peut être utile pour les établissements de procéder à une évaluation concernant le niveau d'inclusion générale des personnes 2SLGBTQIA+ au sein de leur milieu. Divers outils existent pour soutenir ou orienter les établissements qui désirent mener une évaluation; en voici deux intéressants :

- **Plateforme de l'Outil d'autodiagnostic : pour des milieux inclusifs et sécuritaires aux personnes 2SLGBTQ+ et leurs proches en Estrie** par le GRIS Estrie en 2021, qui permet aux directions et aux individus de vérifier le niveau d'inclusion et de sécurité offert aux personnes de la DSPG dans leur milieu <https://www.outildautodiagnostic.com>
- **Indice d'Inclusion 2SLGBTQIA+ : un outil canadien qui vise à aider les organisations à être inclusif envers les communautés 2SLGBTQIA+** conçu par Pride at work/Fierté au travail Canada pour soutenir les organisations à vérifier leurs efforts pour la diversité et l'inclusion <https://prideatwork.ca/fr/programmes/lindice-dinclusion-2slgbtqia>

3.2 POLITIQUES INSTITUTIONNELLES VISANT À PRÉVENIR ET COMBATTRE LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Au Canada, le cadre national visant à prévenir et contrer la violence fondée sur le genre dans les établissements d'enseignement postsecondaire — *Courage d'agir* — estime que tous les établissements devraient se doter d'une politique concernant spécifiquement les violences fondées sur le genre ou pour les politiques connexes y intégrer des contenus spécifiques aux violences sexuelles⁶⁵. Le cadre national relève aussi l'importance pour les établissements de se pourvoir d'une stratégie de dialogue avec la communauté pour l'élaboration et l'évaluation de sa politique sur la violence fondée sur le genre et souligne qu'il est essentiel de mener des consultations auprès de l'ensemble de la communauté de l'établissement⁶⁵. Comme en témoignent certaines personnes rencontrées par l'équipe du cadre national, des consultations auprès des groupes plus à risque — notamment les personnes des minorités sexuelles et de genre, les personnes vivant avec un handicap — doivent être réalisées pour saisir les enjeux leur étant spécifiques⁶⁵. Comme mentionné plus haut, au Québec, en raison de la Loi P-22.1, tous les établissements d'enseignement supérieur devaient se doter d'une politique institutionnelle pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur^{33,86}. Ces politiques institutionnelles servent à encadrer l'ensemble des mesures prévues par les établissements, notamment en définissant les concepts importants (par exemple violence sexuelle, plainte, enquête), et orientent les décisions et actions en proposant certains processus à mettre en place (par exemple service d'accompagnement, processus d'enquête après une plainte)^{33,86}. Ces politiques ne garantissent pas la manière dont les mesures sont

Considérant qu'elles sont un moyen pour véhiculer les principes, valeurs et normes de l'établissement concernant la problématique des violences sexuelles en enseignement supérieur^{47,97}, il s'avère primordial que ces politiques institutionnelles soient inclusives, notamment des personnes des minorités sexuelles et de genre^{27,40,52,58,65,67,95}.

appliquées, mais elles servent de guide et proposent des balises à respecter par les établissements. Par la Loi P-22.1, le gouvernement du Québec exige que chaque politique institutionnelle tienne compte des personnes plus à risque de subir des violences sexuelles, notamment les personnes des minorités sexuelles et de genre³³.

Considérant qu'elles sont un moyen pour véhiculer les principes, valeurs et normes de l'établissement concernant la problématique des violences sexuelles en enseignement supérieur^{47,97}, il s'avère primordial que ces politiques institutionnelles soient inclusives, notamment des personnes des minorités sexuelles et de genre^{27,35,40,52,58,65,67,95}. Pour les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+, les politiques peuvent revêtir une valeur symbolique importante, en particulier lorsqu'elles mentionnent l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre comme motifs interdits de discrimination⁹⁷.

Puisque **la définition des violences sexuelles** dans les politiques institutionnelles peut également être déterminante pour les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+^{21,43}, il est recommandé de présenter une définition des violences sexuelles qui soit inclusive. Pour se faire, la définition doit éviter de perpétuer le discours hétéronormatif dominant en sous-entendant que les personnes victimes sont nécessairement des femmes, que les auteur·e·s de violence sont nécessairement des hommes et que les interactions dans lesquelles se déroulent les violences sexuelles sont nécessairement en contexte hétérosexuel. Il importe de tenir compte de toutes les possibilités sans en invisibiliser ou en nier. La définition proposée en exemple dans la Loi P-22.1 correspond à ces critères — et elle concorde avec celle préconisée par le gouvernement du Canada dans le cadre national pour prévenir et contrer la violence fondée sur le genre dans les établissements d'enseignement postsecondaire — :



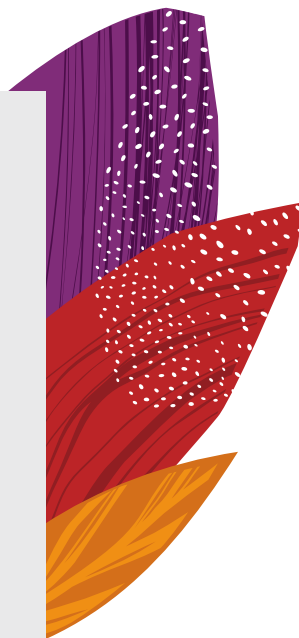
La notion de violence à caractère sexuel s'entend de toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genres, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.^(33 p. 2)

À cette définition inclusive, **des exemples de manifestations de violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire** pourraient être ajoutés et parmi ceux-ci, certains devraient être **spécifiques aux communautés 2SLGBTQIA+**. Il est suggéré d'intégrer un libellé mentionnant que les personnes 2SLGBTQIA+ sont plus susceptibles de subir certaines formes de violences sexuelles, par exemple se faire poser des questions intrusives ou persistantes sur l'expression de sa sexualité ou son corps, révéler ou menacer de révéler l'orientation sexuelle, le parcours trans ou toute autre information intime lors d'un refus de s'engager dans des activités sexuelles. Un libellé complémentaire pourrait s'ajouter, lequel indiquerait que des comportements, propos ou attitudes sexistes comprennent des manifestations hétérosexistes et que d'autres formes de 2SLGBTQIA+phobes s'y apparentent comme l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie, la transphobie.

Une politique doit être clairement rédigée, être inclusive et holistique par rapport à son thème — en l'occurrence les violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire — et enfin, accessible à la communauté à qui elle est destinée^{65,86}. Il est alors suggéré de **rédiger une politique institutionnelle dans un langage inclusif**^{1,2,7,18,43,81,91,113}. En effet, la masculinisation du langage (par exemple utiliser le masculin pour alléger le texte ou ne pas féminiser le texte) est une pratique sexiste et cissexiste qui invisibilise les femmes et les personnes non binaire⁷². Plusieurs techniques peuvent être utilisées comme l'utilisation d'un langage épïcène, une pratique de neutralisation du langage non ancrée dans la binarité des genres^{72,90} qui permet une plus grande inclusion de la pluralité des genres.

RECOMMANDATIONS

- 1** Élaborer des politiques institutionnelles inclusives des communautés 2SLGBTQIA+ qui tiennent compte de leurs réalités et enjeux spécifiques
- 2** Consulter les personnes des minorités sexuelles et de genre au moment de l'élaboration, de l'évaluation et de la révision des politiques institutionnelles pour s'assurer de refléter leurs réalités et enjeux spécifiques
- 3** Illustrer, dans la définition des violences sexuelles, des manifestations de violences sexuelles en enseignement postsecondaire spécifiques aux communautés 2SLGBTQIA+
- 4** Utiliser un langage inclusif dans la rédaction des politiques institutionnelles



3.3 ENVIRONNEMENT INCLUSIF

Il est documenté que les situations de violences sexuelles sont entremêlées de préjugés envers les personnes 2SLGBTQIA+^{6,10,59,76}. Par conséquent, la lutte aux violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire doit se déployer dans un environnement inclusif et sécuritaire pour les personnes 2SLGBTQIA+. En effet, Martin-Storey et ses collègues (2022) suggèrent que les programmes sur les campus visant à lutter contre les violences sexuelles doivent s'attaquer directement à l'homophobie et à la transphobie. Les résultats du projet Alliance 2SLGBTQIA+ indiquent que **1 personne des minorités sexuelles sur 5** estimait que son établissement collégial n'offre pas un environnement soutenant pour les étudiant·e·s d'orientation sexuelle minoritaire (20,0 %) et estimait que l'hétérosexisme, l'homophobie, la lesbophobie et la biphobie étaient présents sur son campus (21,8 %). D'autres résultats révèlent que **plus de 1 personne des minorités de genre sur 4** estimait que l'établissement ne prenait pas en considération les besoins des étudiant·e·s trans ou non binaires (28,3 %) et que la transphobie et le cissexisme étaient présents sur leur campus (26,4 %). En réponse à une question ouverte, les participant·e·s au projet Alliance 2SLGBTQIA+ ont mentionné que la prévention des violences sexuelles auprès des étudiant·e·s 2SLGBTQIA+ doit commencer par une plus grande inclusion de la diversité sexuelle et la pluralité des genres dans leur établissement d'enseignement. Ainsi, assurer un établissement inclusif à la diversité sexuelle et la pluralité des genres devrait

Ainsi, assurer un établissement inclusif à la diversité sexuelle et la pluralité des genres devrait être la première étape pour prévenir les violences sexuelles en enseignement postsecondaire.

être la première étape pour prévenir les violences sexuelles en enseignement postsecondaire. Les mesures d'inclusion permettraient de rehausser le sentiment de sécurité des personnes 2SLGBTQIA+^{18,23,25,91}, de diminuer les probabilités qu'elles soient victimes d'une situation de VACS^{25,98} et d'augmenter les probabilités qu'elles signalent ou demandent de l'aide à la suite d'un événement de violences sexuelles⁹².

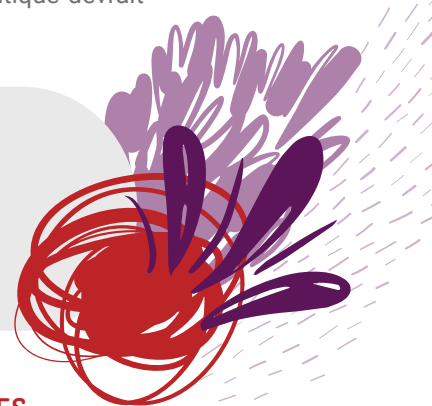
Des organismes communautaires spécialisés auprès des communautés 2SLGBTQIA+ ou dans le domaine des violences sexuelles ainsi que des instances gouvernementales ont conçu des guides ou documents rassemblant des recommandations visant à créer un environnement inclusif, dont certains sont spécifiques aux établissements d'enseignement postsecondaire. Ces guides proposent une variété de mesures pouvant être implantées au sein des établissements d'enseignement postsecondaire pour favoriser un environnement inclusif à l'ensemble de sa communauté. Les participant·e·s du projet Alliance 2SLGBTQIA+ ont également émis des propositions pour créer un environnement sécuritaire.

À la lumière des guides consultés^{iv,19,23,59,65,111}, des rapports de recherche examinés^{76,92} et des réponses des participant·e·s au projet Alliance 2SLGBTQIA+, voici quelques exemples de mesures et d'actions à déployer pour favoriser un environnement inclusif :

- Créer des espaces sécuritaires d'échange pour les communautés 2SLGBTQIA+ (par exemple comité 2SLGBTQIA+);
- Sensibiliser l'ensemble de la communauté aux diverses réalités des personnes des minorités sexuelles et de genre;
- Offrir des services adaptés aux personnes des minorités sexuelles et de genre;
- Adopter l'approche sensible au trauma auprès des personnes 2SLGBTQIA+ victimes de violences sexuelles, puisqu'elle permet de prendre en considération les possibles traumatismes antérieurs ainsi que les multiples formes de violences sexuelles subies par les personnes 2SLGBTQIA+;
- Assurer la visibilité de la diversité sexuelle et la pluralité des genres dans les établissements d'enseignement (par exemple apposer des affiches de sensibilisation aux réalités 2SLGBTQIA+ ou des ressources internes et externes pour les personnes 2SLGBTQIA+).

Outre la politique institutionnelle visant à prévenir et combattre les violences sexuelles dans les établissements d'enseignement supérieur, **les établissements devraient se doter d'une politique institutionnelle visant l'inclusion des personnes 2SLGBTQIA+ sur leur campus** en plus de désigner une personne responsable de l'application de cette politique. Cette politique devrait notamment prendre les engagements suivants :

Ce type de politique a été adopté dans certaines institutions d'éducation au Québec, voir https://www.csspo.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/02/22-02-01_40-15-20-Politique-Eleves-diversite-de-genre-adoptee-31-janvier.pdf pour un exemple de ce type de politique.



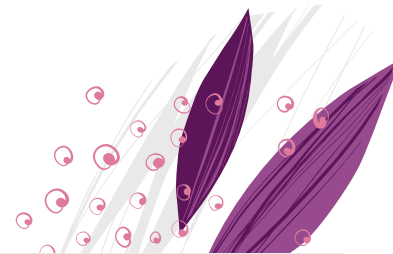
GARANTIE DU RESPECT DES DROITS ET DE L'INTÉGRITÉ DES PERSONNES DES MINORITÉS SEXUELLES ET DE GENRE

La politique institutionnelle visant l'inclusion des personnes 2SLGBTQIA+ devrait : 1) garantir le respect des droits et de l'intégrité des personnes 2SLGBTQIA+, 2) énoncer clairement que l'orientation sexuelle, le genre et l'expression de genre sont des motifs interdits de discrimination et 3) déclarer qu'aucune manifestation de 2SLGBTQIA+phobies ne sera tolérées au sein de l'établissement d'enseignement.

iv Voici quelques références pour des guides de recommandations visant à créer un environnement inclusif :

- Table nationale de la lutte contre l'homophobie et transphobie des réseaux de l'éducation et Comité de travail sur les jeunes trans (2017). *Guide pour fournir un cadre de réflexion pour soutenir les établissements d'enseignement dans la mise en place de mesures concrètes d'ouverture et de soutien envers les jeunes trans et les jeunes non binaires*. Disponible en ligne : tablehomophobietransphobie.org
- CAPRES (2020). *Diversité sexuelle et pluralité des genres en enseignement supérieur*. Québec. Disponible en ligne : https://www.uqac.ca/edi/wp-content/uploads/2020/12/Dossier_Genre_complet_FR.pdf
- Khan, F., Rowe, C. J. et Bidgood, R. (2019). *Le courage d'agir : élaborer un cadre national pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe dans les établissements d'enseignement postsecondaire*. Disponible en ligne : https://static1.squarespace.com/static/5d482d9fd8b74f0001c02192/t/5ff87cbed88d0c4f57307d60/1610120741667/Courage_dagir_rapport_FR.pdf
- Interligne. (2021). *Comprendre les violences sexuelles vécues par les communautés LGBTQ+ pour mieux intervenir : Guide de bonnes pratiques destiné aux organismes et personnes intervenant dans le domaine d'aide en violences sexuelles, ainsi que les organismes et personnes intervenant dans les milieux d'aide LGBTQ+*. Disponible en ligne : <https://alix.interligne.co/2022/03/lexic2>
- Puig, A., et Chamberland, L. (2015). *Guide des pratiques d'ouverture à la diversité sexuelle et de genre en milieu collégial et universitaire*. Disponible en ligne : <https://chairedspg.uqam.ca>

FORMATION DE TOUS LES GROUPES REPRÉSENTÉS AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE



Plusieurs microagressions subies par les personnes 2SLGBTQIA+ sont tributaires d'une méconnaissance de leurs réalités⁵⁹. **L'offre de formations en continu sur les réalités 2SLGBTQIA+ à l'ensemble de la communauté de l'établissement d'enseignement postsecondaire** (personnes étudiantes, membres du personnel, enseignant-e-s et cadres) permettrait de diminuer le fardeau trop souvent porté par les personnes des communautés 2SLGBTQIA+ d'éduquer les personnes cisgenres hétérosexuelles à leur vécu^{92,100}, de sensibiliser les personnes cisgenres hétérosexuelles aux enjeux pouvant être rencontrés par les personnes 2SLGBTQIA+ victimes de violences sexuelles en enseignement supérieur⁹². Des organismes spécialisés auprès des communautés 2SLGBTQIA+ qui détiennent une solide expertise sur les réalités 2SLGBTQIA+ peuvent offrir ce type de formation. Les établissements d'enseignement postsecondaire peuvent faire appel à ces organismes pour une formation de qualité.

Le terme « microagression » englobe les comportements ou les paroles, souvent d'apparence banale, qui sont péjoratifs ou insultants⁵⁹. Les microagressions liées à la diversité sexuelle et la pluralité des genres sont généralement le reflet et la manifestation de préjugés découlant de la cisnormativité et de l'hétéronormativité. On peut les retrouver dans plusieurs interactions, par exemple par des expressions faciales, des mots, des représentations ou un manque de représentation, par le langage corporel ou par l'environnement. Comme elles sont souvent non intentionnelles, ces agressions peuvent être invisibilisées et niées⁵⁹.

Voici quelques exemples de microagressions sexuelles vécues par les personnes 2SLGBTQIA+ : « T'es lesbienne ? Je vais te faire virer de bord moi, tu vas voir » ; « Ah, ton asexualité est sans doute liée à ton autisme » ; « Tu es trans ? Wow, t'as l'air d'un vrai gars ! »⁵⁹.

COMMUNICATIONS INCLUSIVES

Les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ se butent régulièrement à des enjeux de communication qui tendent à invisibiliser leurs réalités et leurs identités. **L'adoption des pratiques inclusives dans toutes les communications avec la communauté étudiante favoriserait la reconnaissance des différentes identités.** Il importe que les établissements d'enseignement postsecondaire s'interrogent sur le contenu de leur formulaire pour s'assurer qu'ils sont inclusifs (par exemple offrir la possibilité de son pronom et de ses accords d'usage) et qu'ils remettent en question la nécessité de la mention de sexe ou de genre des personnes étudiantes et des membres du personnel. Une communication inclusive implique que toute la documentation de l'établissement (documents administratifs, formulaires, courriels, publications, offres d'emplois, contenus de plan de cours, etc.) soit rédigée dans un langage inclusif (épïcène ou autre). Une communication inclusive nécessite aussi de **s'adresser aux personnes de manière neutre jusqu'à ce que l'on connaisse les pronoms et accords usuels de la personne** (par exemple iel, al, il, elle). Parallèlement, prendre l'habitude de nommer soi-même ses pronoms et accords d'usage, lorsque l'on se présente, et d'ajouter ces informations dans les signatures de courriel serait une pratique communicationnelle favorable à l'inclusion des personnes 2SLGBTQIA+.

Il importe également d'utiliser un vocabulaire inclusif des identités et expressions de genre en plus d'éviter les stéréotypes hétérocissexistes dans les politiques, programmes et campagnes de sensibilisation et dans toutes les formes de communication, tant pour les représentations visuelles que dans le texte^{7,18,43,81,91,113}. Cela peut se faire en privilégiant, aux côtés des contenus usuels, des représentations de couples de même genre, des personnes à l'expression de genre créative, des familles 2SLGBTQIA+ et en nommant explicitement les réalités 2SLGBTQIA+ dans les textes.

L'ensemble des politiques institutionnelles devrait également être révisé pour s'assurer de leur **arrimage aux besoins des personnes 2SLGBTQIA+** (par exemple politique linguistique, politique sur l'accès à l'égalité des femmes [et des personnes non binaires] à l'emploi, politique contre le harcèlement, etc.). À titre d'exemple, certaines politiques sur l'usage du français préconisent des méthodes de féminisation qui font abstraction de l'existence des personnes non binaires (par exemple la féminisation par doublet : « les étudiantes et les étudiants »).

FACILITATION DU CHANGEMENT DE PRÉNOM ET DE MENTION DE SEXE

Chaque individu doit pouvoir accéder facilement aux démarches qui permettent de faire un changement de prénom et de mention de sexe dans les bases internes de l'établissement d'enseignement, mais aussi dans toutes les infrastructures. Cette démarche doit être accessible même si le prénom ou la mention de sexe assigné à la naissance de la personne n'a pas été modifié légalement à l'état civil du Québec. Cette pratique est déjà implantée dans plusieurs établissements d'enseignement postsecondaire québécois²³. Une fois la demande acceptée, **le prénom choisi et la mention de sexe devraient être modifiés dans l'ensemble des systèmes informatiques de l'établissement** (registrariat, portail étudiant, bottin institutionnel, carte étudiante, adresse courriel, ressources humaines, services informatiques, etc.) **sans avoir à effectuer des démarches supplémentaires**¹⁹. La personne concernée doit pouvoir interagir dans toutes les sphères de l'établissement d'enseignement avec la certitude que son genre sera respecté sans qu'elle ne doive le dévoiler¹⁰¹.

L'impossibilité de modifier son prénom ou son genre crée, pour les personnes trans, un environnement non sécuritaire. De plus, le refus intentionnel ou persistant de respecter le genre des personnes de la diversité sexuelle et la pluralité des genres peut être considéré comme une forme de harcèlement ou de discrimination susceptible d'entraîner des conséquences légales¹¹².

AMÉNAGEMENT DE CERTAINS LIEUX NON GENRÉS

L'**aménagement de lieux neutres et non genrés** (par exemple toilettes et vestiaires) dans les établissements d'enseignement postsecondaire constitue une autre mesure importante pour éviter que les personnes trans ou ayant une expression de genre fluide ou non binaire soient victimes de discrimination ou de microagression²³. **Des espaces de discussion et de rencontre, communément appelés « espaces sécuritaires », pourraient être aménagés** dans les établissements pour offrir à la communauté étudiante 2SLGBTQIA+ des lieux neutres où elle peut se sentir en sécurité physique et émotionnelle⁵¹. Ce type d'aménagement peut augmenter le sentiment de sécurité de la population 2SLGBTQIA+ sur les campus^{5,92}.

Chaque individu doit pouvoir accéder facilement aux démarches qui permettent de faire un changement de prénom et de mention de sexe dans les bases internes de l'établissement d'enseignement, mais aussi dans toutes les infrastructures.

VISIBILITÉ ET CÉLÉBRATION DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET LA PLURALITÉ DES GENRES

La visibilité et la célébration de la diversité sexuelle et la pluralité des genres peuvent contribuer à la faire connaître et reconnaître. Être reconnu-e dans son genre et son orientation sexuelle permet d'exister aux yeux des autres, de se sentir accepté-e et favorise la création de conditions de réussite sur le plan académique²³. Le manque de soutien familial peut avoir un impact important sur le parcours des personnes qui étudient dans les établissements d'enseignement postsecondaire, alors les milieux collégiaux et universitaires peuvent servir de refuge pour les personnes n'ayant pas accès à la reconnaissance de leur famille ou de leur communauté d'origine²⁴. Par conséquent, il est primordial que les milieux d'enseignement supérieur dans lesquels les personnes 2SLGBTQIA+ étudient leur offrent visibilité et reconnaissance^{19,59,92}. **Visibiliser et célébrer la diversité sexuelle et la pluralité des genres permet de signaler toute l'importance que l'établissement accorde à ses membres.** Voici quelques exemples d'actions visant à améliorer la visibilité et à célébrer la diversité sexuelle et la pluralité des genres dans les établissements d'enseignement postsecondaire^{6,19,59,92} :

- afficher les signes et symboles représentant la diversité sexuelle et la pluralité des genres (par exemple afficher le drapeau 2SLGBTQIA+ ou ses couleurs);
- créer des événements qui célèbrent la diversité sexuelle et la pluralité des genres (par exemple des semaines thématiques, spectacle célébrant la diversité sexuelle et la pluralité des genres);
- soutenir la création et le maintien de groupes 2SLGBTQIA+ sur le campus.

RECOMMANDATIONS

- 5 Assurer un environnement inclusif par l'adoption de mesures concrètes dans les établissements d'enseignement postsecondaire reconnues pour contribuer au bien-être et à la visibilité des personnes 2SLGBTQIA+
- 6 Se doter d'une politique institutionnelle visant l'inclusion de toute personne des communautés 2SLGBTQIA+ qui comprend des engagements relatifs:
 - au respect des droits et de l'intégrité des personnes 2SLGBTQIA+,
 - à la formation des communautés de l'établissement aux réalités des personnes 2SLGBTQIA+
 - à la communication inclusive,
 - au changement de prénom et mention de sexe,
 - à l'aménagement des lieux non genrés et
 - à la visibilité et la célébration de la diversité sexuelle et la pluralité des genres.



3.4 PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION AUX VIOLENCES SEXUELLES EN SE BASANT SUR DES APPROCHES THÉORIQUES

Considérant que la problématique des violences sexuelles est un problème d'ordre social, il s'avère pertinent que la prévention et la sensibilisation dans les établissements d'enseignement postsecondaire s'appuient sur une approche intégrant à la fois une visée collective et individuelle pour apporter un réel changement social⁶⁵. Le cadre national *Courage d'agir* promeut une approche d'éducation préventive pour lutter efficacement contre les violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire reposant sur un modèle socioécologique qui sous-tend des interventions tant sur le plan individuel que collectif⁶⁵. Le plan d'action pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement postsecondaires du gouvernement du Québec⁸⁵ promeut l'approche globale et concertée de MacMahon et ses collègues (2019)⁷⁸ qui nécessite l'implication et la responsabilisation de toutes les parties prenantes dans la lutte aux violences sexuelles dans les établissements postsecondaires. Prônant l'inclusivité de l'ensemble de la communauté des établissements dans la prévention, cette approche encourage la collaboration de toutes personnes impliquées dans les institutions (étudiant-es, personnel enseignant ou non enseignant, les directions d'établissements), les collaborations internes (syndicats, groupes socioculturels, associations étudiantes, etc.) et externes (organismes communautaires, milieux de stages, etc.)^{8,78}. Cela dit, à la lumière de ces approches, il est possible d'affirmer que **les initiatives de prévention et de sensibilisation doivent tenir compte de plusieurs niveaux d'intervention, tant individuel que collectif, et impliquer l'ensemble de la communauté, notamment les personnes 2SLGBTQIA+**.

Par ailleurs, le rapport de Paquette et ses collègues (2021)⁹² sur les violences sexuelles subies par les étudiant-es 2SLGBTQIA+ en enseignement postsecondaire souligne judicieusement que la prévention et la sensibilisation peuvent s'effectuer de manière universelle ou ciblée. **La prévention et la sensibilisation universelle** consisterait à planifier et implanter des programmes s'adressant à l'ensemble de la communauté de l'établissement d'enseignement qui aborderait les violences sexuelles en tenant compte des diverses réalités de la communauté, notamment, mais non exclusivement, celles des personnes 2SLGBTQIA+^{41,89}. Or, **la prévention et la sensibilisation ciblée** privilégierait la planification et l'implantation de programmes destinés spécifiquement aux personnes des communautés 2SLGBTQIA+ – qui constitue une population plus à risque de subir des violences sexuelles en contexte d'enseignement – pour y aborder les violences sexuelles de manière plus représentative de leurs enjeux spécifiques^{41,89}. Faisant état du contenu détaillé et des caractéristiques de 13 programmes de prévention universelle concernant les violences sexuelles en enseignement postsecondaire, il est possible de consulter ce rapport pour avoir accès à des modèles de programme de prévention à implanter ou pour soutenir l'élaboration des initiatives de prévention et de sensibilisation qui sont adaptées et inclusives aux communautés 2SLGBTQIA+.



CONDITIONS D'EFFICACITÉ DES STRATÉGIES DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION

Les spécialistes de ce champ d'études ont étudié de manière approfondie les conditions d'efficacité des stratégies de prévention et de sensibilisation. Sans être exhaustif à ce sujet, soulignons quelques conditions à ne pas négliger au moment de planifier et de concevoir les stratégies de prévention et de sensibilisation. D'après plusieurs auteur·e·s^{2,6,7,18,43,65,81,92,113}, les stratégies de prévention et de sensibilisation devraient :

- être globales, c'est-à-dire qu'elles doivent agir à plusieurs niveaux ;
- diversifier les formats de stratégies utilisées (par exemple affiches, kiosques, capsules informatives, formations en présentiel ou en ligne) ;
- être adaptées à la population à qui elle s'adresse, en l'occurrence, les communautés 2SLGBTQIA+ ;
- être représentatives des diverses réalités des personnes 2SLGBTQIA+ (par exemple aborder des situations de violences sexuelles subies en enseignement supérieur spécifiques aux communautés 2SLGBTQIA+) à l'intersection de plusieurs positions opprimées (par exemple personnes trans racisées, personnes gaies en situation de handicap, etc.) ;
- être dosées en termes d'exposition, ce qui signifie bien planifier à quel moment et à quelle fréquence la population cible sera exposée aux stratégies de prévention et de sensibilisation ;
- être basées sur des données de la recherche ;
- être évaluées.

Il est également suggéré que la prévention et la sensibilisation interpellent différents publics pour lutter contre les violences sexuelles en enseignement supérieur : personnes étudiantes, directions d'établissement, personnel enseignant et non enseignant^{1,65,99}. Puisque que les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ dévoilent les situations de violences sexuelles plus souvent à des personnes non spécialisées dans le domaine des violences sexuelles (par exemple une personne enseignante ou un·e collègue d'études) qu'aux intervenant·e·s responsables de la prévention des violences sexuelles dans les établissements d'enseignement⁶, il s'avère crucial que chaque personne participant à la vie active de l'établissement — notamment le personnel enseignant — soit sensibilisée en matière de violence sexuelle, mais aussi de manière précise aux réalités propres aux personnes des minorités sexuelles et de genre^{19,65,92}.

Par ailleurs, selon Paquette et ses collègues (2021)⁹², le déploiement des initiatives de prévention serait susceptible d'augmenter la confiance des personnes des minorités sexuelles et de genre victimes envers l'établissement d'enseignement, ce qui, par contrecoup, favoriserait la dénonciation aux instances de leur établissement et à demander de l'aide, ce qui est moins fréquent chez les personnes 2SLGBTQIA+ que la population étudiante générale.

Les initiatives de prévention et de sensibilisation doivent idéalement amener l'ensemble de la communauté en enseignement postsecondaire, collégial ou universitaire, à :

- ▀ reconnaître la prévalence élevée des violences sexuelles chez les personnes 2SLGBTQIA+;
- ▀ identifier spécifiquement les manifestations de violences sexuelles propres aux personnes 2SLGBTQIA+, incluant celles à caractère 2SLGBTQIA+phobe et les microagressions;
- ▀ situer son rôle dans la (non)perpétration de ces violences, incluant lorsque l'on est témoin de situations de violences sexuelles;
- ▀ comprendre le rôle que jouent les normes de genre traditionnelles et l'hétérocisnormativité dans la perpétration des violences sexuelles.

DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

Le développement des connaissances permet d'abord d'obtenir un portrait évolutif des violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire; il peut également contribuer à mieux connaître l'efficacité et les effets des mesures et actions de prévention et de sensibilisation déployées dans la lutte aux violences sexuelles dans les établissements⁶⁵. Alors, afin de s'assurer que l'état des **connaissances sur les violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire chez les personnes 2SLGBTQIA+ soient basées sur des données probantes**, les établissements devraient, sans s'y limiter^{65,85} :

- ▀ tenir à jour un portrait évolutif des situations des violences sexuelles dans l'établissement grâce à un protocole prédéterminé de collecte de données périodiques;
- ▀ recueillir, à l'aide de sondages sur les violences sexuelles en enseignement postsecondaire, des données sociodémographiques sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en plus d'autres marqueurs identitaires comme l'ethnicité, le handicap, la classe sociale, etc. pour effectuer des analyses qui tiennent compte des différentes intersections identitaires;
- ▀ favoriser la recherche partenariale impliquant des personnes représentant les communautés 2SLGBTQIA+.

RECOMMANDATIONS



- 7 Concevoir des initiatives de prévention et de sensibilisation basées sur des approches théoriques misant sur les plans individuel et collectif
- 8 Intégrer les personnes 2SLGBTQIA+ dans l'élaboration des initiatives de prévention et de sensibilisation en plus de toute autre personne engagée dans la lutte aux violences sexuelles en enseignement postsecondaire
- 9 Collecter périodiquement des données spécifiques sur les violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire pour brosser un portrait évolutif de la situation



3.5 TRAITEMENT DES SIGNALEMENTS ET DES PLAINTES, ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

Les mesures et actions relatives au traitement des signalements et des plaintes concernent tout signalement d'un événement de violences sexuelles à une ressource ou instance de l'établissement, qu'il soit accompagné d'une plainte formelle ou non. Les mesures et actions liées à l'accompagnement des personnes visent la protection et le soutien de la personne victime. Les processus de signalement, de plainte et d'accompagnement inclusifs favorisent la confiance des personnes victimes envers l'établissement^{65,92} et peuvent avoir un impact positif sur leur guérison, car elles feraient des demandes d'aide auprès des ressources de l'établissement⁹². Il importe que les établissements d'enseignement postsecondaire s'assurent **d'offrir des services qui sont adaptés aux besoins et réalités des communautés 2SLGBTQIA+**. Des suggestions en ce sens sont présentées dans les prochains paragraphes.

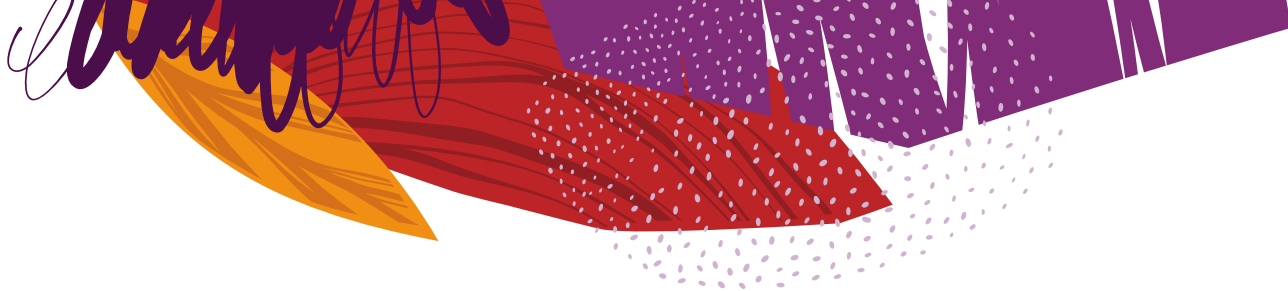
FORMATION DU PERSONNEL INTERVENANT EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXUELLES

Les services d'intervention doivent être inclusifs des personnes 2SLGBTQIA+, notamment en s'assurant que les personnes intervenantes possèdent **des connaissances pour intervenir auprès de ce groupe et qu'elles soient sensibles aux enjeux qui leur sont propres**. En ce sens, les formations des personnes intervenantes devraient inclure systématiquement des contenus relatifs aux réalités 2SLGBTQIA+ (par exemple lexique 2SLGBTQIA+, mythes et préjugés, stress minoritaire, inclusion) et à la problématique des violences sexuelles subies par les personnes 2SLGBTQIA+ en enseignement postsecondaire. De plus, il est important de déconstruire la conceptualisation hétérocisnormative des violences sexuelles¹⁹ – sans s'y limiter – des personnes du même sexe, des hommes victimes, des femmes agresseuses.

APPROCHES D'INTERVENTION PRIVILÉGIÉES

Les résultats du projet Alliance 2SLGBTQIA+ indiquent que 1 personne des minorités sexuelles sur 10 et 1 personne des minorités de genre sur 10 (respectivement 7% et 10%) ont rapporté avoir subi de la discrimination liée à l'orientation sexuelle ou au parcours trans ou non binaire depuis leur arrivée à l'établissement postsecondaire⁶. Plus de la moitié (55%) des personnes 2SLGBTQIA+ victimes ont déclaré avoir subi de la victimisation sexuelle à l'extérieur du contexte d'enseignement collégial au cours de leur vie. Ces résultats mettent en évidence certaines caractéristiques propres à la communauté étudiante 2SLGBTQIA+ ayant subi des violences sexuelles en enseignement postsecondaire⁶. À la lumière de ces faits, il s'avère plus qu'essentiel que les approches d'intervention soient adaptées à leurs besoins et réalités propres. Certaines des approches préconisées sont décrites dans les prochaines lignes.

L'approche anti-oppressive « vise à contester et à changer les structures d'oppression et de domination dans une visée de justice sociale » (⁸⁰, p. 23). Elle privilégie les « cadres d'analyse qui cherchent à comprendre la source des oppressions en examinant les processus sociaux et les pratiques sociales qui entretiennent la domination de certains groupes sociaux sur d'autres » (⁷¹, p. 9). L'approche anti-oppressive tient compte des rapports de pouvoir qui traversent les lois, les institutions, les politiques et les pratiques sociales. En intervention, elle implique également de s'engager dans une autoréflexion critique continue afin de porter attention à la manière dont s'opèrent les rapports de pouvoir au sein de l'institution et aux rapports de pouvoir qui traversent l'ensemble des interactions sociales, y compris celles entre les personnes intervenantes et les personnes les consultant.



L'approche intersectionnelle est également recommandée pour une meilleure compréhension de la réalité des personnes des minorités sexuelle et de genre victimes^{12,56,65,66} parce qu'elle s'intéresse aux impacts de l'interaction de différentes positions sociales (genre, ethnicité, classe sociale, statut migratoire, âge ou orientation sexuelle) sur l'expérience des groupes et des individus^{26,62}. Plus précisément, elle vise l'étude des multiples systèmes d'oppression (par exemple sexisme, racisme, classisme, cissexisme, capacitisme, etc.), de leur interaction et de leur rôle dans la (re)production des inégalités sociales⁹. Cette approche postule que les personnes appartenant à plus d'un groupe opprimé subissent de multiples injustices puisqu'elles sont soumises aux forces discriminantes de plus d'un système d'oppression. Par exemple l'expérience des femmes cisgenres lesbiennes est façonnée par l'interaction du sexisme et de l'hétérosexisme. Les violences sexuelles qu'elles subissent peuvent donc être influencées par les préjugés à l'égard des femmes, à l'égard de l'homosexualité en général et plus précisément, à l'égard de l'homosexualité féminine.

L'approche intersectionnelle est éclairante pour l'étude des violences sexuelles puisqu'elle permet d'aller au-delà de l'aspect interpersonnel de la violence pour examiner **les discriminations structurelles**, c'est-à-dire les formes de discriminations « intégrées dans les fondements mêmes de la société, par exemple normes, traditions, culture, institutions, idéologies, économies, politiques, attitudes, etc. » (¹⁰⁵, p. 228 [traduction libre]) et qui sont à l'œuvre dans cette problématique^{21,26}. Elle permet également de mettre en relief comment l'appartenance à certains groupes sociaux opprimés, dans ce cas les personnes 2SLGBTQIA+, influence l'expérience des violences sexuelles et les trajectoires de signalement et d'accès aux services d'aide. L'approche intersectionnelle rappelle également l'importance de tenir compte de **l'hétérogénéité des communautés 2SLGBTQIA+** en matière d'ethnicité, de classe sociale, d'âge et autres caractéristiques, ce qui permet de penser les impacts conjugués de plusieurs systèmes d'oppression. De multiples rapports de pouvoir peuvent s'entrecroiser dans un contexte de violences sexuelles, influençant les expériences des personnes victimes à plusieurs égards (par exemple conséquences des violences sexuelles sur les individus)^{18,108}. La mobilisation de l'intersectionnalité dans les domaines de la recherche, de la prévention et de l'intervention dans le domaine des violences sexuelles est recommandée, puisqu'elle permet de visibiliser l'expérience des groupes opprimés⁵², de considérer la plus grande vulnérabilité d'individus qui font partie de plus d'un groupe opprimé^{18,26} et de remettre en question les structures de pouvoir agissant dans les contextes de violence^{18,53}.

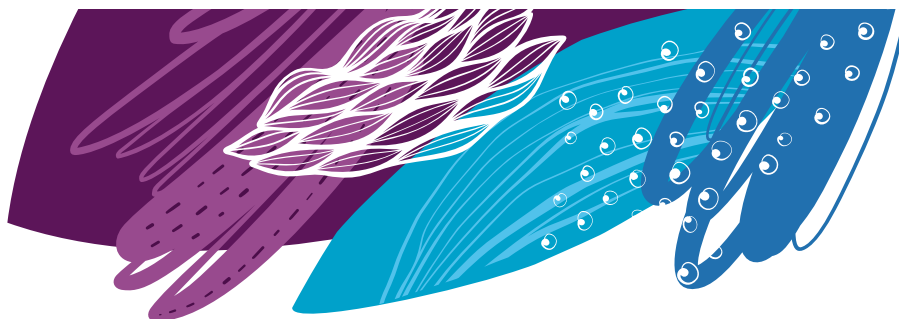
Finalement, **les pratiques tenant compte des traumatismes passés** (*Trauma-Informed Care*) sont à privilégier auprès des personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ victimes de VACS^{25,65,92}. Dans les études, les personnes 2SLGBTQIA+ sont surreprésentées lorsqu'il est question des différentes formes de violence et de discrimination : la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et le genre^{14,19,57,77}, les violences sexuelles dans les enquêtes menées auprès de la population générale^{30,57,61,103,107} et les agressions sexuelles à l'enfance^{57,77}. Ces multiples victimisations sont susceptibles d'engendrer des conséquences négatives dans la vie des personnes, qui s'accumulent au fil du temps, et qui sont susceptibles d'affecter leur capacité à faire confiance ou à demander de l'aide, et donc par extension peuvent faire obstacle à un signalement.

L'approche intersectionnelle est éclairante pour l'étude des violences sexuelles puisqu'elle permet d'aller au-delà de l'aspect interpersonnel de la violence pour examiner les discriminations structurelles, c'est-à-dire les formes de discriminations « intégrées dans les fondements mêmes de la société, par exemple normes, traditions, culture, institutions, idéologies, économies, politiques, attitudes, etc. ».

ACCESSIBILITÉ DES SERVICES PSYCHOSOCIAUX ADAPTÉS ET INCLUSIFS AUX PERSONNES 2SLGBTQIA+

L'accessibilité des services psychosociaux adaptés et inclusifs sur les campus est un enjeu primordial, de même que la connaissance de ces services par la population étudiante^{18,65,92}. Une enquête de Statistique Canada révèle que peu de personnes victimes de violences sexuelles — 9 % des femmes et 4 % des hommes de son échantillon — ont signalé l'événement à une personne rattachée à leur établissement d'enseignement (par exemple une personne enseignante, membre du service de soutien aux étudiants, membre du personnel de la sécurité sur le campus, un·e intervenant·e en santé mentale), et ce, malgré les conséquences vécues¹³. Les résultats de cette même enquête indiquent aussi que les personnes étudiantes ne savaient pas que les événements de violences sexuelles pouvaient être signalés à leur établissement d'enseignement postsecondaire¹³. Les résultats du projet Alliance 2SLGBTQIA+ indiquent que chez les personnes victimes ayant dévoilé une situation de violences sexuelles à une personne ou une ressource de l'établissement d'enseignement, seulement 6 % d'entre elles l'ont fait auprès d'une personne responsable de la prévention des violences sexuelles (incluant le guichet unique).

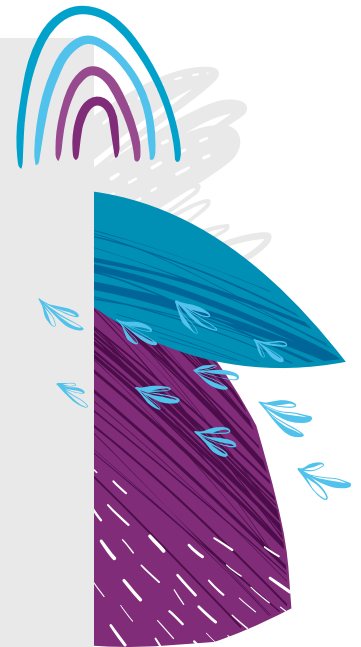
Ce résultat suggère une sous-utilisation de cette ressource dans l'établissement. Cette même situation est également relatée lors des entrevues qualitatives : 10 des 15 personnes interviewées (soit 66 %) ont précisé que la personne à qui elles ont signalé les situations de violences sexuelles en contexte collégial était une personne avec qui elles étaient déjà en contact ou qu'elles connaissaient déjà dans l'établissement (par exemple en raison d'un suivi psychosocial pour un autre motif ou d'une relation pédagogique positive). Le choix de divulguer la situation de violences sexuelles à une personne déjà connue de l'établissement peut s'expliquer par le lien de confiance existant avec cette personne, mais peut également être le résultat d'une méconnaissance des services spécialisés en matière de violences sexuelles offerts dans l'établissement. Alors, il semble nécessaire de mieux faire connaître les services à l'ensemble de la communauté étudiante, tout en s'assurant que le personnel est formé adéquatement pour la réception de dévoilement. Une facilité d'accès aux informations relatives aux services psychosociaux et une meilleure visibilité de ces services constituent donc des conditions nécessaires pour une utilisation accrue des services psychosociaux par les personnes victimes de violences sexuelles^{6,14,84}.



Étant donné l'historique de criminalisation et de pathologisation des orientations sexuelles et des identités de genre non normatives, les personnes 2SLGBTQIA+ peuvent se montrer méfiantes face aux services de sécurité ou de soutien psychosocial⁵¹. Pour cette raison, **la présence de ressources au sein de l'établissement et leur diffusion ne suffit pas à assurer l'accessibilité des services. Les ressources doivent être inclusives et adaptées aux réalités plurielles des personnes 2SLGBTQIA+** et doivent être publicisées comme telles⁵¹. Dans les messages promotionnels transmis à la communauté collégiale ou universitaire, il faut donc s'assurer que cette approche inclusive soit mise en évidence pour sécuriser les personnes 2SLGBTQIA+ dans leur recherche de soutien au sein de l'établissement postsecondaire. Lorsqu'elles préfèrent obtenir des services à l'extérieur de l'établissement ou que des services spécialisés ne sont pas disponibles sur place (par exemple des groupes de soutien pour personnes 2SLGBTQIA+), les personnes devraient être convenablement dirigées vers les ressources externes appropriées (par exemple des organismes communautaires), d'où l'importance de **la collaboration avec des ressources externes spécialisées**^{6,65}.

RECOMMANDATIONS

- 10** Former en continu le personnel intervenant en matière de violences sexuelles aux réalités et besoins spécifiques des personnes des minorités sexuelles et de genre
- 11** Offrir des interventions s'appuyant sur des approches (anti-oppressive, intersectionnelle et sur les traumatismes) qui tiennent compte de la complexité et la diversité des réalités des personnes des minorités sexuelles et de genre victimes de violences sexuelles en enseignement postsecondaire
- 12** Accroître l'accessibilité et promouvoir les services psychosociaux adaptés et inclusifs aux personnes 2SLGBTQIA+



3.6 SÉCURITÉ DES PERSONNES


La sécurité dans les établissements d'enseignement postsecondaire demeure un enjeu crucial pour le bien-être de toutes les communautés, notamment les communautés 2SLGBTQIA+ qui sont plus à risque de subir des situations de violences sexuelles en enseignement postsecondaire. Au Canada comme au Québec, on reconnaît le droit à la sécurité de chaque individu dans des chartes qui déterminent les grands principes de fonctionnement de la société civile^{34,88}. L'enquête menée par Statistique Canada sur les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiant-e-s des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes indique que les personnes victimes de violences sexuelles disent se sentir moins en sécurité dans leur établissement d'enseignement après les situations subies¹³.

Bien que cette donnée ne concerne pas spécifiquement les personnes 2SLGBTQIA+, il est possible de transposer cette donnée pour affirmer qu'une situation de violences sexuelles subies affecte négativement le sentiment de sécurité sur le campus fréquenté. Les résultats de PIECES précisent que les personnes 2SLGBTQIA+ non victimes se sentent moins en sécurité que les personnes cisgenres non-victimes⁵. De plus, le projet Alliance 2SLGBTQIA+ a documenté le sentiment de sécurité des personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ victimes ou non de violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire. À ce sujet, il est à noter que 1 personne sur 4 (25 %) a déclaré se sentir peu ou pas en sécurité dans au moins 3 lieux du campus fréquenté⁶. Les lieux les plus fréquemment nommés sont les installations sportives (incluant piscine, vestiaire, gymnase, salle d'entraînement et terrain sportif), les rues, boisés ou sentiers entourant l'établissement et les toilettes mixtes ou neutres⁶. L'analyse des récits de personnes 2SLGBTQIA+ victimes de violences sexuelles révèle que ces personnes ne se sentent pas en sécurité sur leur campus⁹². Chez les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+, le sentiment d'insécurité est exacerbé par les expériences de discrimination ou de violence antérieures, qu'elles aient été ou non été vécues dans l'environnement de l'établissement d'enseignement postsecondaire actuel^{13,19}.

Certes, la prévention des violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire doit nécessairement tenir compte, sans s'y limiter, de l'aménagement physique des lieux et de l'infrastructure des établissements d'enseignement postsecondaire⁹⁴. Les établissements d'enseignement postsecondaire doivent évaluer leur campus pour y apporter des améliorations qui pourraient contribuer à la prévention des violences

sexuelles sur les campus; par exemple assurer une visibilité des lieux par l'ajout d'un meilleur éclairage ou par l'offre d'espaces ouverts, assurer une surveillance constante des lieux par l'ajout de caméras de surveillance, assurer une signalisation claire pour un repère évident des lieux, etc.^{65,94}. La mise en place de telles mesures de sécurité peut être déterminante pour la sécurité des personnes 2SLGBTQIA+ qui craignent davantage pour leur sécurité dans des lieux publics ou semi-privés en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre⁹⁴. Puisque les communautés 2SLGBTQIA+ ont le souvenir collectif d'avoir été largement marginalisées, criminalisées, violentées ou discriminées par les autorités policières, une certaine méfiance — bien que non généralisée — peut être présente envers les institutions et le personnel de la sécurité^{55,74}. Pour cette raison, et parce que le personnel de la sécurité a le mandat d'assurer la sécurité physique sur le campus, les membres de son personnel devraient eux aussi être formés sur les réalités et besoins des personnes 2SLGBTQIA+^{65,75}. Or, bien que des mesures d'aménagement puissent être bénéfiques pour la prévention des violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire la sécurité des personnes 2SLGBTQIA+ exige des mesures supplémentaires qui relèvent de **l'environnement inclusif**, tel que mentionné précédemment.

RECOMMANDATIONS

- 
- 13 Améliorer les lieux physiques et les infrastructures en les aménageant de manière sécuritaire



4

RECOMMANDATIONS EN UN COUP D'OEIL



À la lumière d'une démarche de consultation des écrits scientifiques et de la littérature grise dans le domaine de la prévention des violences

sexuelles subies par les communautés 2SLGBTQIA+ ainsi que les résultats de recherche du projet Alliance 2SLGBTQIA+, l'équipe propose 4 principes directeurs et 13 recommandations pour une prévention des violences sexuelles mieux adaptée aux réalités et besoins des personnes des minorités sexuelles et de genre. Pour de réels changements, l'ensemble des établissements d'enseignement postsecondaire et aux organismes œuvrant dans la prévention des violences sexuelles ou travaillant auprès des communautés 2SLGBTQIA+ sont invités à la réflexion et à la mobilisation.

PRINCIPES DIRECTEURS

1. Engagement politique
2. Engagement des directions d'établissements d'enseignement postsecondaire
3. Collaboration interne et externe
4. Développement d'une culture d'évaluation des interventions et des services de prévention et d'intervention

RECOMMANDATIONS

- 1 Élaborer des politiques institutionnelles inclusives des communautés 2SLGBTQIA+ qui tiennent compte de leurs réalités et enjeux spécifiques
- 2 Consulter les personnes des minorités sexuelles et de genre au moment de l'élaboration, de l'évaluation et de la révision des politiques institutionnelles pour s'assurer de refléter leurs réalités et enjeux spécifiques
- 3 Illustrer, dans la définition des violences sexuelles, des manifestations de violences sexuelles en enseignement postsecondaire spécifiques aux communautés 2SLGBTQIA+
- 4 Utiliser un langage inclusif dans la rédaction des politiques institutionnelles
- 5 Assurer un environnement inclusif par l'adoption de mesures concrètes dans les établissements d'enseignement postsecondaire reconnues pour contribuer au bien-être et à la visibilité des personnes 2SLGBTQIA+
- 6 Se doter d'une politique institutionnelle visant l'inclusion de toute personne des communautés 2SLGBTQIA+ qui comprend des engagements relatifs : a) au respect des droits et de l'intégrité des personnes 2SLGBTQIA+, b) à la formation des communautés de l'établissement aux réalités des personnes 2SLGBTQIA+ c) à la communication inclusive, d) au changement de prénom et mention de sexe, e) à l'aménagement des lieux non genrés et f) à la visibilité et la célébration de la diversité sexuelle et la pluralité des genres
- 7 Concevoir des initiatives de prévention et de sensibilisation basées sur des approches théoriques misant sur les plans individuel et collectif
- 8 Intégrer les personnes 2SLGBTQIA+ dans l'élaboration des initiatives de prévention et de sensibilisation en plus de toute autre personne engagée dans la lutte aux violences sexuelles en enseignement postsecondaire
- 9 Collecter périodiquement des données spécifiques sur les violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire pour broser un portrait évolutif de la situation
- 10 Former en continu le personnel intervenant en matière de violences sexuelles aux réalités et besoins spécifiques des personnes des minorités sexuelles et de genre
- 11 Offrir des interventions s'appuyant sur des approches (anti-oppressive, intersectionnelle et sur les traumas) qui tiennent compte de la complexité et la diversité des réalités des personnes des minorités sexuelles et de genre victimes de violences sexuelles en enseignement postsecondaire
- 12 Accroître l'accessibilité et promouvoir les services psychosociaux adaptés et inclusifs aux personnes 2SLGBTQIA+
- 13 Améliorer les lieux physiques et les infrastructures en les aménageant de manière sécuritaire



5 CONCLUSION

Ce guide de prévention destiné aux établissements d'enseignement postsecondaire propose, par le biais de 4 principes directeurs et de 13 recommandations, plusieurs mesures et actions pour une prévention des violences sexuelles mieux adaptée aux réalités et besoins des personnes des minorités sexuelles et de genre.

Les principes et recommandations mis de l'avant dans ce guide sont fondés sur une rigoureuse démarche de consultation des écrits scientifiques et de la littérature grise dans le domaine de la prévention des violences sexuelles subies par les communautés 2SLGBTQIA+ ainsi que sur les résultats de recherche du projet Alliance 2SLGBTQIA+. Ce guide se veut aussi un outil de réflexion collective pour les établissements d'enseignement postsecondaire et pour les organismes œuvrant dans la prévention des violences sexuelles ou auprès des communautés 2SLGBTQIA+, au Québec et au Canada, en ce qui a trait aux mesures et actions à implanter pour prévenir les violences sexuelles en enseignement postsecondaire. Ainsi, une invitation à la réflexion et à la mobilisation est lancée à l'ensemble des établissements d'enseignement postsecondaire et aux organismes œuvrant dans la prévention des violences sexuelles ou travaillant auprès des communautés 2SLGBTQIA+.

Pour contrer les violences sexuelles, le projet Alliance 2SLGBTQIA+ encourage la création d'une culture de respect, d'égalité et de consentement sexuel dans les établissements d'enseignement postsecondaire.

RÉFÉRENCES

1. Académie de recherche et d'enseignement supérieur [ARES]. (2018). *Guide d'accompagnement pour l'inclusion des personnes trans*. Fédération Wallonie-Bruxelles. <https://www.ares-ac.be/images/publications/guides/ARES-DEC- Guide-Trans-web-2018-05.pdf>
2. Ayesh, N. (2017). *Sexual assault prevention on college campuses and the need to include LGBTQ students*. [Thèse de doctorat inédite, Portland State University]. <https://pdxscholar.library.pdx.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1493&context=honorstheses>
3. Basile, K. C., Smith, S. G., Breiding, M. J., Black, M. C. et Mahendra, R. R. (2014). *Sexual Violence Surveillance: Uniform Definitions and Recommended Data Elements, Version 2.0*. National Center for Injury Prevention and Control. https://stacks.cdc.gov/view/cdc/26326/cdc_26326_DS1.pdf
4. Bastien Charlebois, J. (2011). Au-delà de la phobie de l'homo : quand le concept d'homophobie porte ombrage à la lutte contre l'hétérosexisme et l'hétéronormativité. *Reflets*, 17 (1), 112-149. <https://www.erudit.org/fr/revues/ref/2011-v17-n1-ref1812734/1005235ar.pdf>
5. Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D., Paré, C., Roy, S., Szabo, A. et Bourget, C. (2020). *Rapport de recherche de l'enquête PIECES: Violences sexuelles en milieu collégial au Québec*. Montréal (QC), Canada: Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/PIECES_Rapport-complet_Bergeron-octobre-2020.pdf
6. Bergeron, M., Goyer, M-F., Després, L., Carignan-Allard, M., St Hilaire, M., Blais, M., Dubuc, D., Kirouac, E., Martin-Storey, A., Pagé, G., Paquette, G., Conseil québécois LGBT, Diversité 02, Fédération des cégeps, Billat-Robin, E., Dalpé, M-L., Desjardins, S., Paquet-Letellier, N. et Prud'homme, M. (2023). *Portrait des violences sexuelles subies par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ en milieu collégial et expériences de signalement à l'établissement - Rapport de recherche du projet Alliance 2SLGBTQIA+*. Montréal (QC), Canada: Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal.
7. Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Duhamel, N., Kurtzman, L., Auclair, I., Clennett-Sirois, L., Daigneault, I., Damant, D., Demers, S., Dion, J., Lavoie, F., Paquette, G. et Parent, S. (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec: Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. Montréal (QC), Canada: Université du Québec à Montréal. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-ESSIMU_COMPLET.pdf
8. Bergeron, M. et Lavoie Mongrain, C. (2020). *Vers une approche globale et concertée en prévention des violences sexuelles dans les établissements d'enseignement supérieur (Synthèse 2 pages)*. Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec. <https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/V5-Fiche-synthese.pdf>
9. Bilge, S. (2009). Smuggling Intersectionality into the Study of Masculinity: Some Methodological Challenges. *Feminist Research Methods: An International Conference*. University of Stockholm.
10. Blondeel, K., De Vasconcelos, S., García-Moreno, C., Stephenson, R., Temmerman, M. et Toskin, I. (2018). Violence motivated by perception of sexual orientation and gender identity: a systematic review. *Bulletin of the World Health Organization*, 96(1), 29. <https://doi.org/10.2471/BLT.17.197251>
11. Brownmiller, S. (1993). *Against our will: Men, women, and rape*. Ballantine Books.
12. Brubaker, S. J., Keegan, B., Guadalupe-Diaz, X. L. et Beasley, B. (2017). Measuring And Reporting Campus Sexual Assault: Privilege And Exclusion In What We Know And What We Do. *Sociology Compass*, 11(12), 1-19. <https://doi.org/https://doi.org/10.1111/soc4.12543>
13. Burczycka, M. (2020a). Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019. *Juristat*, produit 85-002-X au catalogue, Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2020001/article/00005-fra.pdf>

14. Burczycka, M. (2020b). Les expériences de discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle vécue par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019. *Juristat*, produit 85-005-X au catalogue, StatistiqueCanada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-005-x/2020001/article/00001-fra.pdf?st=SU_dSfw_
15. Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie (s.d). *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022 – Bilan 2020-2021*. Ministère de la Justice. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/gouv/homophobie-transphobie/PL_action_BILAN_PLCHT_2020-2021_MJQ.pdf
16. Cantor, D., Fisher, B., Chibnall, S., Harps, S., Townsend, R., Thomas, G., Lee, H., Kranz, V., Herbison, R. et Madden, K. (2020). *Report on the AAU campus climate survey on sexual assault and misconduct*. Association of American Universities. [https://www.aau.edu/sites/default/files/AAU-Files/Key-Issues/Campus-Safety/Revised%20Aggregate%20report%20%20and%20appendices%201-7_\(01-16-2020_FINAL\).pdf](https://www.aau.edu/sites/default/files/AAU-Files/Key-Issues/Campus-Safety/Revised%20Aggregate%20report%20%20and%20appendices%201-7_(01-16-2020_FINAL).pdf)
17. Cardi, C., Naudier, D., et Pruvost, G. (2005). Les rapports sociaux de sexe à l'université: au cœur d'une triple dénegation. *L'Homme et la société*, 4(158), 49-73. doi: 10.3917/lhs.158.0049
18. Chamberland, L. (2019). Les défis d'une véritable inclusion des minorités sexuelles et de genre dans les politiques et programmes en matière de violence sexuelle en milieu universitaire. Dans les *Actes du Symposium canadien sur la violence sexuelle dans les milieux d'enseignement supérieur*, Montréal. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Actes-du-symposium-VSMES-2019_VF.pdf
19. Chamberland, L. et Puig, A. (2015). *Guide des pratiques d'ouverture à la diversité sexuelle et de genre en milieu collégial et universitaire*. <https://chairedspg.uqam.ca/upload/files/Guide%20final%20fran%C3%A7ais%20graphiste%202.pdf>
- 19-1. Chambre de commerce gaie du Québec (2014). *Lexique LGBT sur la diversité sexuelle et de genre en milieu de travail*. Montréal (Qc), Canada: Chambre de commerce gaie du Québec. <https://coco-net.org/wp-content/uploads/2018/08/Lexique-LGBT.pdf>
20. CIÉSCAN/SIECCAN (2023). *Lignes directrices pour intégrer la prévention de la violence fondée sur le genre dans l'éducation complète à la santé sexuelle en milieu scolaire*. Conseil information d'information et d'éducation sexuelles du Canada (CIÉSCAN). https://www.sieccan.org/_files/ugd/919ea6_b96d20926fb0413a9f06ffb4b4818fec.pdf
21. Colpitts, E. M. (2019). *An intersectional analysis of sexual violence policies, responses, and prevention efforts at Ontario universities* [Dissertation doctoral, York University, Toronto]. Yorkspace. <https://yorkspace.library.yorku.ca/xmlui/handle/10315/36778#:~:text=While%20a%20number%20of%20Ontario%20universities%20reference%20intersectionality,of%20implementing%20intersectional%20approaches%20to%20campus%20sexual%20violence.>
22. Conroy, S. et Cotter, A. (2017). Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014: faits saillants. Canada. *Juristat*. Produit 85-002-X au catalogue, Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2017001/article/14842-fra.pdf?st=GSa_RGX1
23. Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES) (2020). *Diversité sexuelle et de genre en enseignement supérieur*. Québec. https://www.uqac.ca/edi/wp-content/uploads/2020/12/Dossier_Genre_complet_FR.pdf
24. Cotton, J.C., Martin-Storey, A. et Beauchesne Lévesque, S. (2019). Un petit pas dans une université, un grand pas pour l'humanité. *Affaires universitaires*.
25. Coulter, R. W. S., Mair, C., Miller, E., Blossnich, J. R., Matthews, D. D. et McCauley, H. L. (2017). Prevalence of past-year sexual assault victimization among undergraduate students: Exploring Differences by and intersections of gender identity, sexual identity, and race/ethnicity. *Prevention Science*, 18(6), 726-736. <https://dx.doi.org/10.1007%2Fs11121-017-0762-8>
26. Crenshaw, K. (1991). Mapping the margins: Intersectionality, identity politics, and violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43, 1241–1299. doi:10.2307/1229039

27. DeKeseredy, W., Hall-Sanchez, A., Nolan, J. et Schwartz, M. (2017). A campus LGBTQ community's sexual violence and stalking experiences: The contribution of pro- abuse peer support. *Journal of Gender-Based Violence*, 1(2), 169-185. <https://doi.org/10.1332/239868017X15099845241783>
28. Dills, J., Fowler, D. et Payne, G. (2016). *Sexual violence on campus: Strategies for prevention*. National Center for Injury Prevention and Control et Centers for Disease Control and Prevention. <https://www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/campusvprevention.pdf>
29. Donat, P. L. et d'Emilio, J. (1992). A Feminist Redefinition of Rape and Sexual Assault: Historical Foundations and Change. *Journal of Social Issues*, 48(1), 9-22. <https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.1992.tb01154.x>
30. Dorais, M. et Gervais, M.-J. (2019). *Après le silence : réagir aux agressions sexuelles envers les personnes LGBT*. Presses de l'Université Laval.
31. Dubuc, Dominique (2017). *LGBTQI2SNBA+ : les mots de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle*. Fédération nationale des enseignants et des enseignantes du Québec.
32. Dufort, J. (2019). *Pratiques d'ouverture envers les jeunes LGBTQIA2S en situation d'itinérance : guide destiné aux organismes d'aide en itinérance ou qui œuvrent auprès de personnes à risque d'itinérance*. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3886236?docref=dQmnfPp4FTOk4bozqj5BQ>
33. Éditeur officiel du Québec. (2020, mars). *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*. P-22.1 C.F.R. Gouvernement du Québec <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/P-22.1.pdf>
34. Éditeur officiel du Québec. (2022, novembre). *Charte des droits et libertés de la personne, RLRQ(1975) c. C-12*. Gouvernement du Québec. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/lc/C-12.pdf>
35. Ending Violence Association of British-Columbia (2016). *Campus Sexual Violence: Guidelines for a Comprehensive Response*. Vancouver (CB), Canada: Ending Violence Association of British-Columbia. https://endingviolence.org/?jet_download=10415
36. Engeln-Maddox, R., Miller, S. A. et Doyle, D. M. (2011). Tests of objectification theory in gay, lesbian, and heterosexual community samples: Mixed evidence for proposed pathways. *Sex roles*, 65(7), 518-532. <https://doi.org/10.1007/s11199-011-9958-8>
37. Fedina, L., Holmes, J. L. et Backes, B. L. (2018). Campus Sexual Assault A Systematic Review of Prevalence Research From 2000 to 2015. *Trauma, Violence, et Abuse*, 19(1), 76-93. <https://doi.org/10.1177/1524838016631129>
38. Flood, J. et Rowe, C.J. (2021). *Education and Training Toolkit: Addressing and Preventing Gender-Based Violence at Post-Secondary Institutions*. Possibility Seeds' Courage to Act: Addressing and Preventing Gender-Based Violence at Post-Secondary Institutions in Canada.
39. Flores, M. J., Watson, L. B., Allen, L. R., Ford, M., Serpe, C. R., Choo, P. Y. et Farrell, M. (2018). Transgender people of color's experiences of sexual objectification: Locating sexual objectification within a matrix of domination. *Journal of Counseling Psychology*, 65(3), 308. <https://doi.org/10.1037/cou0000279>
40. Ford, J. et Soto-Marquez, J. G. (2016). Sexual assault victimization among straight, gay/lesbian, and bisexual college students. *Violence and Gender*, 3(2), 107-115. <https://doi.org/10.1089/vio.2015.0030>
41. Frans, E. (2016). A Practical Guide to Holistic Sexuality Education. Dans Ponzetti J.J. (ed). *Evidence-Based Approaches to Sexuality Education* (p. 52-77). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315755250>
42. Fredrickson, B. L. et Roberts, T. A. (1997). Objectification theory: Toward understanding women's lived experiences and mental health risks. *Psychology of Women Quarterly*, 21(2), 173-206. <https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.1997.tb00108.x>
43. Garvey, J. C., Hitchins, J. et McDonald, E. (2017). Queer-spectrum student sexual violence: Implications for research, policy and practice. Dans J. C. Harris et C. Linder (dir.), *Intersections of identity and sexual violence on campus*. Stylus publishing.

44. Gaudreault, M., Normandeau, S.-K., Jean-Venturoli, H. et St-Amour, J. (2018). *Caractéristiques de la population étudiante collégiale: valeurs, besoins, intérêts, occupations, aspirations, choix de carrière: Données provenant du Sondage provincial sur les étudiants des cégeps (SPEC) administré aux étudiants nouvellement admis aux études collégiales à l'automne 2016*. ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière. https://fedecegeps.ca/wp-content/uploads/2018/04/Rapport_CaracteristiquesDeLaPopulationEtudianteCollégiale_2018.pdf
45. Gillum, T. L. (2017). Adolescent dating violence experiences among sexual minority youth and implications for subsequent relationship quality. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 34(2), 137-145. <https://doi.org/10.1007/s10560-016-0451-7>
46. Goldberg, A. E. et Kuvalanka, K. A. (2018). Navigating identity development and community belonging when “there are only two boxes to check”: An exploratory study of nonbinary trans college students. *Journal of LGBT Youth*, 15(2), 106–131. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/19361653.2018.1429979>
47. Gouvernement du Canada (2021, octobre). *Réseau canadien d'information sur le patrimoine. Introduction à la politique*. <https://www.canada.ca/fr/reseau-information-patrimoine/services/preservation-numerique/notions-elaborer-politique/introduction-politique.html>
48. Gouvernement du Canada. (2022a, novembre). *Femmes et Égalité des genres Canada*. <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr.html>
49. Gouvernement du Canada. (2022b, novembre). *À propos du Secrétariat 2ELGBTQI+*. <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/sois-toi-meme/propos-secretariat-2elgbtqi-plus.html>
50. Gouvernement du Canada. (2022c, novembre). *La stratégie fédérale pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe*. <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/violence-fondée-sexe/strategie-contre-violence-fondée-sexe.html#quoi>
51. Hackman, C. L., Bettergarcia, J. N., Wedell, E. et Simmons, A. (2020). Qualitative exploration of perceptions of sexual assault and associated consequences among LGBTQ+ college students. *Psychology of Sexual Orientation and Gender Diversity*, 9(1), 1-11. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/sgd0000457>
52. Harris, J. C. et Linder, C. (2017a). Introduction. Dans J.C. Harris et C. Linder (dir.) *Intersections of identity and sexual violence on campus: Centering minoritized students experiences* (p. 1-20). Stylus Publishing.
53. Harris, J. C. et Linder, C. (2017b). Préface. Dans J. C. Harris et C. Linder (dir.), *Intersections of identity and sexual violence on campus* (preface). Stylus Publishing.
54. Harris, L. et Watson-Vandiver, M.J. (2020). Decolonizing Race and Gender Intersectionality in Education: A Collaborative Critical Autoethnography of Hope, Healing and Justice. *Journal of Cultural Analysis and Social Change*, 5(2), 1-16. <https://doi.org/10.20897/jcasc/9321>
55. Hooper, T. (2020). The State's Key to the Bedroom Door': Queer Perspectives on Pierre Elliott Trudeau's “Just Society” in an Era of Bathroom Raids”. Dans C. Sethna et C. Dummitt (dir.). *The Omnibus Bill and the Bedroom of the Nation* (p. 101-121). UBC Press.
56. Hoxmeier, J. C., Mennicke, A. et McMahon, S. (2022). Bystander intervention opportunities and prosocial behaviors among gender and sexual minority college students. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(9-10), 6439-6465. <https://doi.org/10.1177/0886260520967131>
57. Human Rights Campaign [HRC] Foundation. (2020). *Sexual assault and the LGBTQ community*. Human Rights Campaign. <https://www.hrc.org/resources/sexual-assault-and-the-lgbt-community>
58. Hutton, A. (2016). Sexual violence against transgender college students. Dans M. A. Paludi (dir.), *Campus action against sexual assault: Needs, policies, procedures, and training programs* (p. 140-144). ABC-CLIO.
59. Interligne. (2021). *Comprendre les violences sexuelles vécues par les communautés LGBTQ+ pour mieux intervenir: Guide de bonnes pratiques destiné aux organismes et personnes intervenant dans le domaine d'aide en violences sexuelles, ainsi que les organismes et personnes intervenant dans les milieux d'aide LGBTQ+*. Interligne.
60. Iverson, S. V. (2017). Mapping identities: An intersectional analysis of policies on sexual violence. Dans J. C. Harris et C. Linder (dir.), *Intersections of identity and sexual violence on campus*. Stylus Publishing.

61. Jaffray, B. (2020). Les expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés vécues par les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et d'une autre minorité sexuelle, et les personnes transgenres au Canada, 2018. *Juristat*. Produit 85-002-X au catalogue, Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2020001/article/00009-fra.pdf?st=H7QuQBr_
62. Juteau, D. (2016). Un paradigme féministe matérialiste de l'intersectionnalité. *Cahiers du Genre, Hs 4(3)*, 129–149. <https://doi.org/10.3917/cdge.hs04.0129>
63. Kammer-Kerwick, M., Wang, A., McClain, T., Hoefler, S., Swartout, K. M., Backes, B. et Busch-Armendariz, N. (2019). Sexual violence among gender and sexual minority college students: The risk and extent of victimization and related health and educational outcomes. *Journal of Interpersonal Violence, 36(21–22)*, 10499–10526. <https://doi.org/10.1177/088626051988386>
64. Kergoat, D. (2010). Le rapport social de sexe de la reproduction des rapports sociaux à leur subvention. Dans A. Bidet (dir.). *Les rapports sociaux de sexe* (p.60-75). Presses universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.colle.2010.01.0060>
65. Khan, F., Rowe, C. J. et Bidgood, R. (2019). *Le courage d'agir : élaborer un cadre national pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe dans les établissements d'enseignement postsecondaire*. Possibility Seeds. https://static1.squarespace.com/static/5d482d9fd8b74f0001c02192/t/5ff87cbe-d88d0c4f57307d60/1610120741667/Courage_dagir_rapport_FR.pdf
66. Klein, L. B., Dawes, H. C., James, G., Hall, W. J., Rizo, C. F., Potter, S. J., Martin, S.L. et Macy, R. J. (2022). Sexual and relationship violence among LGBTQ+ college students: a scoping review. *Trauma, Violence, et Abuse*. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1177/15248380221089981>
67. Koon-Magnin, S. et Schulze, C. (2019). Providing and receiving sexual assault disclosures: findings from a sexually diverse sample of young adults. *Journal of Interpersonal Violence, 34(2)*, 416-441. <https://doi.org/10.1177/0886260516641280>
68. Kosenko, K. A. (2011). Contextual influences on sexual risk-taking in the transgender community. *Journal of Sex Research, 48(2-3)*, 285-296. <https://doi.org/10.1080/00224491003721686>
69. Krug, E. G., Mercy, J. A., Dahlberg, L. L. et Zwi, A. B. (2002). The world report on violence and health. *The Lancet*, 360 (9339), 1083-1088. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(02\)11133-0](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(02)11133-0)
70. Lebugle, A., Debauche, A., Dupuis, J. et Ouadah-Bedidi, Z. (2020). Les violences dans le cadre des études supérieures. Dans E. Brown, A. Debauche, C. Hamel et M. Mazuy (dir.), *Violences et rapports de genre – Enquête sur les violences de genre en France*(p. p. 263-287). Éditions de l'Institut national d'études démographiques (Ined), Collection Grandes Enquêtes.
71. Lee, E. O. J., Macdonald, S. A., Caron, R. et Fontaine, A. (2017). Promouvoir une perspective anti-oppressive dans la formation en travail social. *Intervention, 145*, 7-19.
72. Lessard, M. et Zaccour, S. (2017). *Grammaire non sexiste de la langue française*. Le masculin ne l'emporte plus!. Éditions Syllepse.
73. Linder, C., Grimes, N., Williams, B. M., Lacy, M. C. et Parker, B. (2020). What do we know about campus sexual violence? a content analysis of 10 years of research. *The Review of Higher Education, 43(4)*, 1017–1040. <https://doi.org/10.1353/rhe.2020.0029>
74. Lyons, T., Krüsi, A., Pierre, L., Kerr, T., Small, W. et Shannon, K. (2017). Negotiating Violence in the Context of Transphobia and Criminalization: The Experiences of Trans Sex Workers in Vancouver, Canada. *Qual Health Res, 27(2)*, 182-190. <https://doi.org/10.1177/1049732315613311>
75. Magnussen, J. et Shankar, I. (2019). Where is it? Examining Post-Secondary Students' Accessibility to Policies and Resources on Sexual Violence. *Revue canadienne d'enseignement supérieur, 49(2)*, 90–108. <https://doi.org/10.7202/1063781ar>
76. Martin-Storey, A., Paquette, G., Bergeron, M., Castonguay-Khounsombath, S. et Prévost, È. (2022). How Sexual and Gender Minority Students Discuss Sexuality and Gender in Describing Their Experiences of Sexual Violence. *Psychology of Sexual Orientation and Gender Diversity*. Advance online publication. <http://dx.doi.org/10.1037/sgd0000577>
77. McKay, T., Lindquist, C. H. et Misra, S. (2019). Understanding (and acting on) 20 years of research on violence and LGBTQ+ communities. *Trauma, violence, et abuse, 20(5)*, 665-678. <https://doi.org/10.1177/1524838017728708>

78. McMahon, S., Steiner, J. J., Snyder, S. et Banyard, V. L. (2021). Comprehensive prevention of campus sexual violence: Expanding who is invited to the table. *Trauma, Violence, & Abuse*, 22(4), 843-855. <https://doi.org/10.1177/1524838019883275>
79. McPhail, B.A. (2016). Feminist framework plus: Knitting feminist theories of rape etiology into a comprehensive model. *Trauma, Violence, & Abuse*, 17(3), 314-329. <https://doi.org/10.1177/1524838015584367>
80. Medico, D. et Pullen-Sansfaçon, A. (2017). Pour des interventions anti-oppressives auprès des jeunes trans : nécessités sociales, évidences scientifiques et recommandations issues de la pratique. *Service social*, 63(2), 21-34. <https://doi.org/10.7202/1046497ar>
81. Mennicke, A., Geiger, E. et Brewster, M. (2020). Interpersonal violence prevention considerations for sexual minority college students: Lower campus connection, worse perceptions of institutional support, and more accurate understandings of sexual consent. *Journal of family violence*, 35 (6), 589-601. <https://doi.org/10.1007/s10896-019-00089-5>
82. Meyer, I. H. (2013). Prejudice, social stress, and mental health in lesbian, gay, and bisexual populations: Conceptual issues and research evidence. *Psychology of Sexual Orientation and Gender Diversity*, 1(S), 3-26. <https://doi.org/10.1037/2329-0382.1.S.3>
83. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2018). *Éducation à la sexualité - Réseau scolaire*. Gouvernement du Québec. <http://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveau/te/resultats-de-la-recherche/detail/article/education-a-la-sexualite-reseau-scolaire/?a=a&cHash=a8d600c4b48bbc34a8d150935815b154>
84. Ministère de l'Enseignement supérieur. (2022a). *Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur 2017-2022 : rapport d'évaluation*. Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/soutien-etablissements/Brochure-Violences-sexuelles-VF.pdf>
85. Ministère de l'Enseignement supérieur (2022b). *Prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur - Plan d'action 2022-2027*. Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/soutien-etablissements/Plan-action-VCS.pdf>
86. Ministère de l'Enseignement supérieur. (2022c). *Guide d'accompagnement destiné aux établissements d'enseignement supérieur : Élaboration de la politique prescrite par la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*. Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/soutien-etablissements/Violences-caractere-sexuel-Guide.pdf>
87. Ministère de la Justice. (2017). *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022 : Pour un Québec riche de sa diversité*. Gouvernement du Québec https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/gouv/homophobie-transphobie/PL_action_PLCHT_2017-2022_MJQ.pdf
88. Ministère de la Justice du Canada (2022, novembre). *Charte canadienne des droits et libertés - Partie I de la Loi constitutionnelle de 1982, annexe B de la Loi de 1982 sur le Canada*. RU. (1982) c. 11. <http://laws.justice.gc.ca/fra/Const/page-15.html>
89. Mrazek, P. J. et Haggerty, R. J. (dir.) (1994). *Reducing risks for mental disorders: Frontiers for preventive intervention research*. National Academy Press.
90. Office québécois de la langue française. (2020). *Rédaction épiciène, formulation neutre, rédaction non binaire et écriture inclusive*. Gouvernement du Québec. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/25421/la-redaction-et-la-communication/feminisation-et-redaction-epicene/redaction-epicene/formulation-neutre/redaction-epicene-formulation-neutre-redaction-non-binaire-et-ecriture-inclusive>
91. Paquette, G., Castonguay-Khounsombath, S., Bergeron, M. et Martin-Storey, A. (2020). Diversité sexuelle et de genre et violences dans le milieu de l'enseignement supérieur : la violence sexuelle subie par les universitaires du Québec issus des minorités sexuelles et de genre et les pratiques de prévention et d'intervention. *Violences et intersectionnalité*.

92. Paquette, G., Castonguay-Khounsombath, S., Bergeron, M., Martin-Storey, A., Labonté, A. et Prévost, E. (2021). *La violence sexuelle subie par les universitaires du Québec issus des minorités sexuelles et de genre et les pratiques de prévention et d'intervention*. Université de Sherbrooke.
93. Paquette, G., Martin-Storey, A., Bergeron, M., Dion, J., Daigneault, I., Hébert, M., Ricci, S. et Castonguay-Khounsombath, S. (2019). Trauma symptoms resulting from sexual violence among undergraduate students: Differences across gender and sexual minority status. *Journal of Interpersonal Violence*, 1-26. <https://doi.org/10.1177/0886260519853398>
94. Paquin, S. et Desroches, M-E. (2019). *La prévention des violences à caractère sexuel par l'aménagement des campus d'enseignement supérieur: parce qu'il faut parler et agir, parce que les victimes ne doivent plus jamais être laissées à elles-mêmes*. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
95. Pérez, Z. J. et Hussey, H. (2014). *A hidden crisis: Including the LGBT community when addressing sexual violence on college campuses*. Center for American Progress. <https://www.americanprogress.org/issues/lgbt/reports/2014/09/19/97504/a-hidden-crisis/>
96. Pfefferkorn, R. (2007). *Inégalités et rapports sociaux : rapports de classes, rapports de sexes*. La Dispute.
97. Pitcher, E. N., Camacho, T. P., Renn, K. A. et Woodford, M. R. (2018). Affirming policies, programs, and supportive services: Using an organizational perspective to understand LGBTQ+ college student success. *Journal of Diversity in Higher Education*, 11 (2), 117. <https://doi.org/10.1037/dhe0000048>
98. Porta, C. M., Mathiason, M. A., Lust, K. et Eisenberg, M. E. (2017). Sexual violence among college students: an examination of individual and institutional level factors associated with perpetration. *Journal of forensic nursing*, 13(3), 109-117. doi: 10.1097/JFN.0000000000000161
99. Potter, S. J., **Fountain**, K. et Stapleton, J. G. (2012). Addressing sexual and relationship violence in the LGBT community using a bystander framework. *Harvard Review of Psychiatry*, 20(4), 201-208. <https://doi.org/10.3109/10673229.2012.712838>
100. Pullen-Sansfaçon, A. Duclos, C. et Hélio. (2019). *Trans•diversité: comprendre et respecter la transdiversité grâce à l'éducation* [Formation]. EDULib. Université de Montréal. <https://catalogue.edulib.org/fr/cours/umontreal-dsg101/>
101. Pullen-Sansfaçon, A., Baril, A., Lee, E.O.J., Vigneau, M-E., Ens Manning, K. et Faddoul, M. (2020). « On vous tolère, mais on ne vous accepte pas » : Lutttes pour la reconnaissance des jeunes trans dans un contexte cisnormatif. *Revue canadienne de service social*, 37(1), 43-61. <https://doi.org/10.7202/1069981ar>
102. Richardson, H. B., Armstrong, J. L., Hines, D. A. et Reed, K. M. P. (2015). Sexual violence and help-seeking among LGBQ and heterosexual college students. *Partner Abuse*, 6(1), 29-46. doi: 10.1891/1946-6560.6.1.29
103. Schulze, C. et Perkins, W. (2017). Awareness of sexual violence services among LGBQ-identified college students. *Journal of school violence*, 16 (2), 148-159. <https://doi.org/10.1080/15388220.2017.1284481>
104. Secrétariat à la condition féminine (2022). *Contre la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance*. Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/Strategie-violence-sexuelle-2022-2027.pdf>
105. Sensoy, O. et DiAngelo, R. (2017). *Is everyone really equal?: An introduction to key concepts in social justice education*. Teachers College Press.

106. SIECCAN (2019). *Canadian Guidelines for Sexual Health Education*. Toronto. Sex Information & Education Council of Canada (SIECCAN). https://www.sieccan.org/_files/ugd/1332d5_e3ee36e39d944009956af5b86f0a5ed6.pdf
107. Simpson, L. (2018). *La victimisation avec violence chez les lesbiennes, gais et bisexuels au Canada, 2014*. . *Juristat*. Produit 85-002-X au catalogue, Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2018001/article/54923-fra.pdf?st=qPUIPvug>
108. Spencer, C., Mallory, A., Toews, M., Stith, S. et Wood, L. (2017). Why sexual assault survivors do not report to universities: A feminist analysis. *Family Relations*, 66(1), 166-179. <https://doi.org/10.1111/fare.12241>
109. St Hilaire, M. et Bergeron, M. (2022). *Guide pratique pour une évaluation utile et mobilisatrice des interventions visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel en milieu d'enseignement supérieur*. Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Guide-Evaluation-Interventions-VACS_2022.pdf
110. St-Pierre, M. (2017). *Rapport de la consultation des groupes LGBT du Québec dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2020: pour une approche intégrée en matière de lutte contre les violences sexuelles*. Conseil québécois LGBT.
111. Table nationale de la lutte contre l'homophobie et transphobie des réseaux de l'éducation et Comité de travail sur les jeunes trans (2017). *Guide pour fournir un cadre de réflexion pour soutenir les établissements d'enseignement dans la mise en place de mesures concrètes d'ouverture et de soutien envers les jeunes trans et les jeunes non binaires*. <https://tablehomophobietransphobie.org/>
112. Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation. (2018). *Mesures d'ouverture et de soutien envers les jeunes trans et les jeunes non binaires: guide pour les établissements d'enseignement*. https://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/brochure_jeunes_trans_web-2.pdf
113. Tillapaugh, D. (2017). The wounds of our experience: College men who experienced sexual violence. Dans J. C. Harris et C. Linder (dir.), *Intersections of identity and sexual violence on campus*. Stylus Publishing.
114. Université du Québec à Montréal. (2019). *Politique no 16 – Politique visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel*. Montréal (QC), Canada: Université du Québec à Montréal. https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf
115. Wooten, S. C. (2015). Heterosexist discourses: How feminist theory shaped campus sexual violence policy. Dans S. C. Wooten et R. W. Mitchell (dir.), *The crisis of campus sexual violence* (p. 33-51). Routledge.
116. Wooten, S. C. et Mitchell, R. W. (2015). *The crisis of campus sexual violence: Critical perspectives on prevention and response*. Routledge.
117. Worthen, M. G. F. (2016). Hetero-cis-normativity and the gendering of transphobia. *International Journal of Transgenderism*, 17 (1), 31-57. <https://doi.org/10.1080/15532739.2016.1149538>



ANNEXE

PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE: DES OUTILS ET DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

D'entrée de jeu, nous vous invitons à consulter l'ensemble de la documentation produite par le Courage d'agir de Possibility Seeds, une initiative financée par le gouvernement fédéral pour lutter contre les violences fondées sur le sexe. Une panoplie d'outils et de ressources pour la prévention des violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire sont disponibles en français et en anglais. Disponible sur : <https://www.couragetoact.ca/centre-de-connaissances>

Cependant, puisque le projet Alliance 2SLGBTQIA+ : pour une culture de respect, d'égalité et de consentement en milieu collégial a été mené au Québec, la liste des outils et des ressources pour aller plus loin s'est principalement concentrée sur la documentation en français pour que la communauté francophone du Québec et ailleurs au Canada puisse repérer facilement de la documentation dans leur langue.

Bonne consultation!

OUTILS ET RESSOURCES EN FRANÇAIS

Mesures d'ouverture et de soutien envers les jeunes trans et les jeunes non binaires - Guide pour les établissements d'enseignement (2017)

- ▀ Par : la Table nationale de la lutte contre l'homophobie et transphobie des réseaux de l'éducation et Comité de travail sur les jeunes trans
- ▀ Description : GUIDE qui offre un cadre de réflexion pour soutenir les établissements d'enseignement dans la mise en place de mesures concrètes d'ouverture et de soutien envers les jeunes trans et les jeunes non binaires.
- ▀ Disponible sur : tablehomophobietransphobie.org

Diversité sexuelle et pluralité des genres en enseignement supérieur - Dossier du CAPRES (2020)

- ▀ Par : CAPRES
- ▀ Description : GUIDE faisant état de trois niveaux possibles de reconnaissance de la diversité sexuelle et de genre dans les établissements d'enseignement supérieur : 1) institutionnel et administratif; 2) pédagogique (dans la classe); 3) des services offerts à la population étudiante.
- ▀ Disponible sur : <http://www.capres.ca/dossiers/diversite-de-genre>

Cadre de référence évolutif des objectifs et contenus de prévention des violences à caractère sexuel (2022)

- ▀ Par : Laurie Fradette-Drouin et Manon Bergeron
- ▀ Description : GUIDE qui fournit des balises quant aux thèmes, aux objectifs et aux contenus à privilégier pour mieux prévenir les violences à caractère sexuel, du cégep à l'université, pour la communauté étudiante et les membres du personnel.
- ▀ Disponible sur : <https://chairevssmes.uqam.ca/prevention-evaluation/>

Guide pratique pour une évaluation utile et mobilisatrice des interventions visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel en milieu d'enseignement supérieur (2022)

- ▀ Par : Mélanie St Hilaire et Manon Bergeron
- ▀ Description : GUIDE proposant une démarche pour planifier l'évaluation des interventions et services de prévention des violences à caractère sexuel en milieu d'enseignement supérieur et qui offre des exemples concrets de plan d'évaluation.
- ▀ Disponible sur : <https://chairevssmes.uqam.ca/prevention-evaluation/>

LGBTQI2SNBA+ : Les mots de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle (2017)

- Par : Dominique Dubuc, Comité Orientations et identités sexuelles, Fneeq-CSN
- Description : GUIDE offrant un glossaire avec des termes relatifs à l'orientation sexuelle, à l'identité et à l'expression de genre et à la diversité liée au sexe.
- Disponible sur : <https://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/Glossaire-2017-08-14-corr.pdf>

Guide des pratiques d'ouverture à la diversité sexuelle et de genre en milieu collégial et universitaire (2015)

- Par : Line Chamberland et Ami Puig
- Description : GUIDE qui dresse un portrait des mesures qui peuvent être instaurées dans les milieux collégiaux et universitaires en vue de réduire les manifestations d'homophobie et de transphobie.
- Disponible sur : <https://chairedspg.uqam.ca>

Guide d'écriture inclusive (2020)

- Par : Revue FéminÉtudes (Revue féministe étudiante pluridisciplinaire)
- Description : GUIDE pratique pour adopter une écriture inclusive, afin de contrer l'invisibilisation des personnes qui ne sont pas des hommes cisgenres et afin de rendre la langue accessible et plus représentative de toutes.
- Disponible sur : https://drive.google.com/file/d/1YZ1C3PuhmLq-CWnvhL_Rg0SY1tr-29xU/view?fbclid=IwAR0BiITj38Ah6P26Ncxu0KKkbysx4sbVJKtFHMXgCRONT4vEJeFgNooMCPQ.

Guide de communication inclusive: Pour des communications qui mobilisent, transforment et ont du style! (2021)

- Par : Communauté de pratique en équité, diversité et inclusion (EDI) du réseau de l'Université du Québec
- Description : GUIDE pour promouvoir les diverses pratiques exemplaires qui contribuent à une communication inclusive efficace.
- Disponible sur : https://reseau.quebec.ca/fr/system/files/documents/EDI/guide-communication-inclusive_uq-2021.pdf

Comprendre les violences sexuelles vécues par les communautés LGBTQ+ pour mieux intervenir (2021)

- Par : Interligne
- Description : TROUSSE D'OUTILS LEXIC2 pour offrir des bonnes pratiques aux organismes ou personnes intervenant dans le domaine d'aide en violences sexuelles ou dans les milieux d'aide LGBTQ+.
- Disponible sur : <https://alix.interligne.co/2022/03/lexic2/#:~:text=Montr%C3%A9al%2C%20le%207%20mars%202022, personnes%20issues%20des%20communaut%C3%A9s%20LGBTQ%2B>.

Combattre les violences en lien avec la sexualité et le genre en milieu scolaire (2022)

- Par : Interligne
- Description : GUIDE pour mieux comprendre, prévenir et combattre les violences en lien avec la sexualité et la diversité de genre en milieu scolaire.
- Disponible sur : <https://interligne.co/outils-et-informations>

CAPSULES VIDÉO EN FRANÇAIS

Mieux comprendre les violences sexuelles chez les personnes 2SLGBTQIA+ en milieu collégial

- Par : Équipe du projet Alliance 2SLGBTQIA+ de la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en enseignement supérieur
- Description : VIDÉO s'adressant aux établissements d'enseignement postsecondaire qui vise à brosse le portrait des violences sexuelles subies par les communautés 2SLGBTQIA+ en milieu collégial
- Disponible sur : <https://youtu.be/biR3uvDo84s>

L'impact des relations de pouvoir sur le consentement sexuel

- Par : Équipe du projet Violences sexuelles en milieu universitaire de la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en enseignement supérieur
- Description : VIDÉO s'adressant aux établissements d'enseignement postsecondaire qui vise à brosse le portrait des violences sexuelles subies par les communautés 2SLGBTQIA+ en milieu collégial
- Disponible sur : <https://youtu.be/91IQoW-VeW8>

Intervenir auprès de personnes LGBTQ+ victimes de violences sexuelles (2021)

- Par : Éducaloi
- Description : VIDÉP portant sur « comment intervenir auprès de personnes LGBTQ+ victimes de violences sexuelles ? »
- Disponible sur : https://www.youtube.com/playlist?list=PLqcJpiwHizBqSZh2YxBXmRJTgKDqo2gt_

LGBTQ+ : qu'est-ce que ça veut dire ? (2021)

- Par : Interligne
- Description : VIDÉO abordant la signification de l'acronyme LGBTQ+, son histoire et la diversité des communautés qu'il regroupe.
- Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=PQ3DqkhfKME>

RESSOURCE EN ANGLAIS

A Comprehensive Guide to Campus Gender-Based Violence Complaints: Strategies for Procedurally Fair, Trauma-Informed Processes to Reduce Harm - Section 1, 2, 3 and 4 (2020)

- By: Deborah Eerkes, Britney DeCosta et Zanab Jafry (2020)
- Description: GUIDE developed in response to the calls to action in Courage to Act, a national draft framework to address and prevent gender-based violence (GBV) at post-secondary institutions (PSIs) in Canada. Specifically, it is a resource to inform the reporting, investigation, adjudication, and appeals processes for complaints made to a PSI about an incident or incidents of GBV.
- Available on: <https://www.couragetoact.ca>



Chaire de recherche

SUR LES **VIOLENCES**
SEXISTES ET SEXUELLES
en milieu d'enseignement supérieur

GUIDE DE RECOMMANDATIONS
PROJET ALLIANCE 2SLGBTQIA+